REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

NOUVELLE SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 2. — Juin 1871.

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., boulevart Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN, Libraire, rue Servandoni, 7.

1871.

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS.

Déjà un grand nombre de publications de la France et de l'étranger nous ont offert l'échange : nous l'acceptons bien volontiers, et nous les prions d'adresser dorénavant leurs envois au *Rédacteur en chef*, à l'Assomption, à Nimes.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur, à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. L. GIRAUD, libraire-éditeur, boulevart Saint-Antoine, à Nimes.

PÉDAGOGIE CHRÉTIENNE. — GERSON.

Dans ce siècle de conspiration sociale contre la royauté de Jésus-Christ, contre ses droits divins de Docteur et de Législateur suprême, c'est, plus que jamais, le devoir des hommes de foi, qui veulent écrire sur l'éducation, de proclamer tout d'abord et bien haut l'imprescriptible domaine que l'Homme-Dieu s'est attribué sur les enfants, pour le transmettre ensuite à son Eglise. « Laissez les enfants venir à moi ! (Marc, x, 14).

Ce n'est point là un conseil, mais un précepte rigoureux. Depuis sa promulgation, il est criminel d'élever les enfants en dehors du Christ Jésus, de son esprit et de son Evangile. Et parce que ce crime est devenu le crime, non, comme autrefois, de quelques individus, mais des sociétés elles-mêmes, il n'y a pas lieu d'être surpris que le Christ, dans sa souveraine judicature, donne la parole aux événements terribles, aux catastrophes épouvantables. Ce Dieu n'est pas tenu de respecter toujours des gouvernements et des peuples, qui, par système ou par tolérance, ne respectent pas les âmes rachetées des enfants, portion si précieuse de son Eglise divine. « Laissez les enfants venir à moi, ne les en empêchez point », ou bien vous attirerez sur vous, tôt ou tard, les foudres de mon indignation. *Custodiens parvulos Dominus.* (Ps. 114).

N'en est-on pas venu à vouloir ou à permettre que la jeunesse soit élevée sans Dieu et sans autel par des maîtres sans foi religieuse, hostiles même à la foi ! On ne pense qu'à cultiver l'esprit des jeunes gens ; on néglige entièrement leur cœur. On ne les élève que pour le temps et les intérêts du temps : on regarde comme ridicule de diriger leurs pensées et leurs efforts vers

l'éternité bienheureuse, qui leur est pourtant réservée, vers cette gloire déifique où tout être humain est invité par la grâce de Jésus-Christ à trouver sa perfection dernière, et avec elle un bonheur inamissible. Fables que tout cela : bannissons le surnaturel de l'éducation, comme nous l'avons banni de l'enseignement. Il nous suffit de faire des hommes ; mais des chrétiens, des saints, des rois pour le monde à venir, allons donc ! Se proposer un tel but n'a pas le sens commun ! Qui n'a pas entendu ces blasphèmes, qui ne les a pas lus sous une forme brutale ou sous une forme hypocrite ? Et cependant il est écrit, et il restera écrit pour le malheur des nations frappées d'un tel aveuglement : « Laissez les enfants venir à moi, ne les en empêchez point ». Pourquoi ? « Parce qu'à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume de Dieu ». La France doit maintenant savoir d'une façon pertinente ce que vaut une jeunesse à laquelle on a, par tous les moyens, appris à mépriser ce royaume de la sainteté et du ciel.

Non, en vérité, l'éducation, ainsi amoindrie par le naturalisme, ne saurait inspirer à la jeunesse des vertus fortes et persévérantes. Il arrive, à l'éducation anti-chrétienne, ou simplement indifférente en matière religieuse, ce qui est arrivé à la philosophie, après son divorce avec la Révélation. En refusant avec dédain de considérer l'homme dans son existence totale, et par conséquent dans sa destinée d'outre-tombe, la philosophie n'a été bientôt qu'une science des plus mesquines et des plus incertaines, qu'un amas d'affirmations confuses, contradictoires même, parce qu'elles sont nécessairement incomplètes. Depuis lors, les naufrages de la raison humaine se comptent par milliers. — De même, l'éducation qui ne s'appuie pas sur Jésus-Christ, seul régénérateur des âmes comme il en est seul le créateur, ne peut être qu'une suite d'efforts stériles en dernière analyse, parce qu'elle ne fournit pas au cœur de l'enfant le remède essentiel que ce cœur réclame contre la chûte originelle et ses suites. De là ces générations modernes sans discipline et sans mœurs, sans autre passion que pour le plaisir, sans autre énergie que pour la licence, quelquefois la plus scandaleuse. Est-il

étonnant qu'un pays, couvert de générations semblables, devienne la proie facile d'un étranger envahisseur, ou d'un ennemi domestique tant soit peu audacieux? Autant vaudrait s'étonner qu'une maison bâtie sur le sable ou sur la boue, qu'un édifice vermoulu ne puisse faire face à la tempête.

C'est là le mal, le grand mal de la France. Disons plus vrai : c'est par là qu'elle vient de périr. Tout, en elle, est à refaire. Ce n'est ni plus ni moins qu'une résurrection qu'il faut opérer. Or, il est de notoriété publique que le tombeau reste obstinément sourd à la voix comme aux tentatives de l'homme. Un fois qu'il étreint sa victime, il ne lâche prise devant aucune puissance humaine. Ah! si Jésus-Christ avait été là, la France ne serait point morte! Mais tout espoir n'est pas perdu. Nous savons, nous, que Jésus est la résurrection et la vie. Si les Français encore vivants, c'est-à-dire chrétiens, pleins de foi au Christ et en son pouvoir, savent dire à ce vainqueur de la mort : « Seigneur, venez et voyez », il versera des larmes sur notre malheureuse patrie, et il s'approchera de la tombe infecte où elle est couchée. Mais avant d'en arriver à l'acte infini de sa puissance, il exigera de nous que nous ôtions la pierre qui emprisonne le cadavre, que nous repoussions bien loin ce matérialisme de l'enseignement et de l'éducation qui enserre la France de toutes parts. Alors, *frémissant en son esprit et se troublant lui-même* de nos malheurs et de notre deuil, il prononcera la parole qui ressuscite, et il ordonnera (puisse ce commandement ne jamais plus être enfreint!) qu'on *laisse* la France *aller* à sa mission d'instrument de Dieu et de fille aînée de l'Église, en d'autres termes, à sa véritable voie de gloire et de grandeur.

En conséquence, notre devoir est d'ôter la pierre du matérialisme sous laquelle la France a fini par être écrasée. D'une part, réforme chrétienne de l'enseignement social; d'autre part, réforme chrétienne de l'éducation publique : voilà le besoin du moment et la sauvegarde de l'avenir. Œuvre immense, mais possible à ceux qui croient à Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, venu en ce monde pour rendre les nations guérissables. Et puis-

que l'enfance, la jeunesse, constituent la sève montante des nations, c'est cette sève qu'il faut entourer des soins les plus dévoués, les mieux entendus, en en confiant la direction à la grâce vivificatrice de Jésus, le Docteur et l'Éducateur par excellence.

Pour que la France retourne à son antique et si glorieuse mission, il est donc nécessaire que les enfants aillent librement à Jésus-Christ, à sa doctrine, à ses sacrements, à tout ce qui est divinement capable de créer en eux l'esprit et l'activité catholiques. Les tristes événements accomplis donnent à cette nécessité une rigueur toute particulière, comme ils donnent à l'œuvre de l'éducation chrétienne en France une solennité qu'elle n'a jamais eue peut-être jusqu'ici à un degré semblable. Cette œuvre, par cela même, a de quoi tenter les généreuses ambitions, les nobles et patriotiques dévouements.

Afin d'exciter sur ce point capital le zèle de tous par un grand exemple, quoique d'une autre époque; afin de projeter sur ce sujet si important les plus lumineuses clartés, nous avons cru bon de mettre ici sous les yeux de nos lecteurs la traduction du traité admirable, et trop ignoré peut-être, que Gerson, chancelier de l'Université de Paris, composa sur « l'obligation de conduire les enfants au Christ » : *De parvulis ad Christum trahendis*. En lisant ce traité, qui fut écrit dans les premières années du quinzième siècle, on restera frappé de son actualité, tant sont nombreuses les applications qu'on peut en faire à notre temps. Ces applications se produiront d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur, et nous ne les indiquerons pas. Seulement, le lecteur voudra bien se rappeler que la polémique, dans cet opuscule, n'est point, comme elle devrait l'être aujourd'hui, dirigée contre les institutions sociales, mais contre l'inintelligence ou l'impiété individuelles. A part cette différence, cet ouvrage semble fait exprès pour notre époque; on le croirait né de la gravité même de notre situation. Puisse sa lecture accomplir tout le bien désirable !

TRAITÉ DE GERSON

SUR LA NÉCESSITÉ DE CONDUIRE LES ENFANTS AU CHRIST.

« Laissez les petits enfants venir à moi, ne les en empêchez point : à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume de Dieu (Marc, x, 14).

Le Christ, notre Législateur et Docteur suprême, a donné, soit par ses enseignements, soit par ses œuvres et ses exemples, des leçons suffisantes pour gouverner, dans son Eglise, tous les rangs et toutes les conditions. C'est ce que professe la vraie foi. Et parce que les enfants et les adolescents forment une portion précieuse de l'Eglise, le Christ n'a pas voulu les laisser sans instructions convenables. Bien plus, pour les défendre contre leurs ennemis de toutes les époques, il a réprimé, chez quelques-uns de ses contemporains, l'indignation malveillante, ou l'ignorance grossière, ou la sagesse orgueilleuse et hautaine avec laquelle ils les écartaient de sa personne, en menaçant ceux qui les lui présentaient. « Laissez, leur dit-il, les petits enfants venir à moi, ne les en empêchez point ». Et comme si quelqu'un lui eût demandé la raison de ce précepte, il en fit connaître le motif principal et divin, en ajoutant : « A ceux qui leur ressemblent appartient le royaume de Dieu ». Voici, en entier, ce passage de S. Marc : « Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il » les touchât, mais ses disciples repoussaient avec menace » ceux qui les lui présentaient. — Jésus, les voyant, en fut in- » digné, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, » et ne les en empêchez point, car le Royaume de Dieu est pour » ceux qui leur ressemblent. — Je vous le dis en vérité, qui- » conque ne recevra point le Royaume de Dieu comme un petit » enfant, n'y entrera pas. — Et les ayant embrassés, il les bé- » nit en leur imposant les mains ». Ces paroles et ces maximes sont graves, et leur gravité, bien considérée, fournirait ample matière à de vives et dures invectives contre ceux qui empêchent le salut des enfants et leur accès auprès du Christ. Certes, de tels hommes ne mériteraient aucun ménagement. Mais lais-

sons de côté l'amertume des reproches et les violences d'expression. Nous voulons parler des enfants : imitons leur simplicité, en évitant ici le ton de la colère et de la dispute. Remarquons plutôt la mesure avec laquelle le Christ, si indigné qu'il fût, reprit la conduite de ses disciples : « Laissez, leur dit-il, les petits enfants venir à moi ». Enfin, dans ce plaidoyer pour les enfants, usons d'un style sans apprêt ; ne craignons pas d'employer des termes simples et vulgaires ; allons même, s'il en est besoin, jusqu'à bégayer, jusqu'à nous servir de *demi-mots*, comme le font les mères et les nourrices : c'est assez que l'on comprenne ce que nous voulons dire. Notre but est bien moins de nous livrer contre nos adversaires à un exercice de récriminations satiriques et mordantes, que d'exhorter les enfants à s'approcher du Christ, que de leur en apprendre le chemin, que d'ôter les pierres d'achoppement dont ce chemin peut être semé.

Quatre considérations feront le partage de cet opuscule. Dans la première, on montrera combien il est nécessaire, pour leur propre avantage comme pour celui de l'Eglise, que les enfants aillent au Christ. Dans la seconde, on parlera de ceux qui scandalisent les enfants, en les éloignant de différentes manières du Christ, leur sanctificateur. Dans la troisième, on fera voir tout ce qu'a de méritoire et de louable le zèle de ceux qui amènent au Christ les enfants. La quatrième, enfin, contiendra ma défense, et, en même temps, comme une prière pour qu'on me laisse, quoique indigne, conduire les enfants au Christ.

Je soumets cependant tout cet ouvrage à l'autorité bienveillante de mon Supérieur en cette matière. De plus, je promets d'incliner mes sentiments personnels, mes propres jugements, mon expérience elle-même, devant les conseils de mes amis selon l'esprit, désirant tempérer ainsi mon ardeur par l'humilité, et préserver ma course de tout choc dangereux. Mais si mes amis spirituels viennent à penser comme moi, il m'en coûtera peu de mépriser les critiques des hommes, inspirés par la chair, par la malveillance ou par une science superficielle. Je sais, avec l'écrivain sacré, que l'on peut arriver au Christ *par la mauvaise comme par la bonne réputation* (II. Cor., VI, 8).

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Combien il est nécessaire, pour leur propre avantage, comme pour celui de l'Eglise, que les enfants aillent au Christ.

« Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse » (*Thren. Ierem.*, III, 27). Par « ce joug », il faut entendre celui dont parle le Christ, lorsqu'il dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger » (Math., XI, 30).

La vérité de cette parole du Prophète a plus d'un fondement. Elle se base, en premier lieu, sur l'augmentation de la grâce céleste : Dieu la donne avec d'autant plus d'abondance qu'on s'exerce plus tôt et plus longtemps à l'acquérir et à la conserver. Or, une âme où la grâce progresse voit aussi s'accroître dans son sein la chaleur qui ranime et la force qui préserve. Au contraire, par un juste jugement de Dieu, il arrive bien souvent qu'après avoir, dans la première vigueur de l'âge, négligé ou repoussé la grâce, abusé des dons et des talents du père de famille, dont il eût été facile alors de tirer tant de profits, l'on ne peut plus revenir en arrière et remonter ce funeste courant. Mais, sans la grâce de Dieu, qui peut se sauver? Qui peut même se tenir en place? Ne va-t-on pas à la dérive, jusqu'à ce qu'enfin l'on soit précipité dans l'abîme? Quoi donc! Dans l'enfance, où l'on n'a pas encore fait la guerre à Dieu, où, du moins, l'on n'est pas accablé par le poids des péchés, il est déjà malaisé, dit-on, de s'élever jusqu'aux vertus : cette ascension si désirable sera-t-elle, je le demande, plus facile chez un vieillard qui aura vécu, vis-à-vis de Dieu, à l'état d'hostilité ouverte, et dont la tête flétrie sera courbée honteusement sous l'écrasant fardeau de ses impiétés? Ignore-t-on que les prémices, non-seulement des diverses moissons de la terre, mais encore et surtout de la vie humaine, sont l'objet des préférences divines? Donc, Dieu se complaît beaucoup plus dans la piété de l'enfance que dans les hommages d'une vieillesse décrépite, abandonnée par le vice plutôt qu'elle ne l'a elle-même aban-

donné. « Chez les malheureux mortels, le meilleur jour de la vie, c'est le premier. », a dit un illustre poète (1).

Mais, en second lieu, lorsque nous considérons la force de l'habitude, de cette seconde nature, comme l'appelle Aristote, nous restons convaincus que rien n'est plus dur, plus tyrannique, plus accablant qu'une habitude mauvaise, et que rien n'est plus facile, plus doux et plus divin qu'une habitude bonne. Aussi les philosophes, les poètes et les théologiens s'accordent-ils tous à donner une importance extrême aux habitudes contractées dans la jeunesse. Cicéron veut que l'on se choisisse de bonne heure un excellent genre de vie, pour que l'habitude plus tard vienne le rendre agréable. Ovide conseille de s'habituer, pour la porter avec moins de peine, à la charge qui fatigue tout d'abord (2). Selon Virgile, l'habitude prise, lorsqu'on est tendre encore, a des conséquences incalculables (3). Qui enfin ne connaît les vers d'Horace à ce sujet :

> Fingit equum tenera docilem cervice magister
> Ire viam, qua monstrat eques. Venaticus, ex quo
> Tempore cervinam pellem latravit in aula,
> Militat in silvis catulus. Nunc adbibe puro
> Pectore verba, puer, nunc te melioribus offer.
> Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
> Testa diu. Ep. II, liv. 1.

La puissance de l'habitude est donc incontestable. C'est elle qui rend si difficile la ruine des lois perverses et des superstitions sacriléges, comme le fait observer Averroës; c'est elle qui rend presque impossible, comme s'en plaignent S. Augustin et tant d'autres Pères, la tâche de ceux qui veulent porter remède à l'immoralité. De même, ce n'est pas douteux, il y a, dans la piété véritable et dans la chasteté passées en habitude, une force de persévérance très-grande, que vient encore multiplier l'alliance et le secours tout puissant de la grâce d'en haut.

(1) Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima *fuit*. — Virg., *Georg.*, III, 66.

(2) Quod male fers, assuesce, feres bene. — Ov. A. A., II, 647.

(3) ... Adeo in teneris consuescere multum est. — Virg., *G*, II, 272.

Aussi, n'ai-je jamais pu entendre sans horreur ce proverbe subversif de toute vertu dans les jeunes gens : « Lorsqu'on est » ange dans la jeunesse, on est démon sur ses vieux jours ». En vérité, si un jeune homme angélique, ennemi du vice, doit nécessairement finir par être démon dans sa vieillesse, je ne vois pas ce que l'on peut espérer dans l'avenir d'un jeune homme déjà démon.

Quel blasphème qu'un tel proverbe! Mais c'est le vulgaire aveugle qui l'a inventé, comme tant d'autres non moins condamnables. Et dans quel but? Uniquement pour excuser la perversion, le libertinage des enfants sortis de son sein. La multitude de ces enfants corrompus, dégradés, est innombrable. Ce n'est pas le souci de les corriger de leurs voies mauvaises qui fait ainsi atténuer leur diabolique conduite; c'est la pensée de les garantir contre les dégoûts et les mépris de leurs compagnons vertueux et bien élevés; ces derniers, sans doute, sont incomparablement moins nombreux; mais, par leur retenue, ils ne laissent pas de faire obtacle à la propagande du mal.

Hélas! cette propagande n'est que trop réelle. Qu'admire-t-on aujourd'hui chez les enfants? Un front sans pudeur, un air insolent, un langage où l'obscénité se mêle au blasphème, un regard lascif, des gestes dissolus. Quels hommes et quels vieillards ces enfants peuvent produire, les malheurs qui, chaque jour, fondent sur la chrétienté ne le font que trop pressentir. Ce n'est donc pas se tromper, il est, au contraire, de la plus haute sagesse, de vouloir commencer la réforme des mœurs dans l'Église par la réforme des mœurs dans les enfants. Le mal les atteint, il faut l'avouer; mais ses blessures sont en eux moins profondes et moins incurables. Voilà pourquoi ils sont plus susceptibles d'un enseignement salutaire. Bien qu'Aristote leur refuse l'intelligence raisonnée de la science morale, il n'a cependant pas prétendu que cette science leur fût inutile. Il se serait contredit lui-même, puisqu'il exprime l'opinion que cette science seule ne suffit pas à leur progrès dans la vertu. Elle favorise donc ces progrès d'une certaine manière : elle dépose les germes du bien dans le cœur des enfants, avant que les faux préjugés

n'aient eu le temps d'y enfoncer et d'y répandre de toutes parts leurs racines inextricables. A ce point de vue, les enfants sont comme ces outres neuves que réclament les liqueurs généreuses, comme ces tendres plantes qui se plient sans peine à la bonne direction du jardinier. Il en est tout autrement du vieillard plein de mauvais jours. Qu'on essaie de le fléchir au bien, on le brisera plutôt que de le corriger. Écoutez Jérémie : « Si » un Éthiopien peut changer sa peau, ou un léopard la variété » de ses couleurs, vous pourrez aussi faire le bien, vous qui » n'avez appris qu'à faire le mal ». Il y a donc lieu de conclure que la réforme de l'Église, que la culture de ce champ immense doit commencer par les enfants. A ce compte, je demanderai s'il est possible autre part de se livrer à l'œuvre sacro-sainte de leur éducation avec plus d'efficacité que dans l'illustre ville de Paris. Là sont envoyés de tous les points de la chrétienté une foule d'enfants qui, plus tard, de retour dans leurs patries respectives, pourront y devenir les maîtres et les docteurs de leurs cités, surtout de leurs familles (1). A ce compte encore, je demanderai s'il est possible d'être, avec plus d'acharnement, l'ennemi de l'Église, et de mieux préparer le terrain aux ravages de l'Antéchrist, qu'en cherchant, par acte ou par parole, en secret ou en public, à étouffer cette voix du Christ : « Laissez les enfants venir à moi, ne les en empêchez point ».

(*A continuer.*) Ch. Laurent,

des Augustins de l'Assomption.

(1) Cette pensée serait encore vraie aujourd'hui, si Paris, entr'autres institutions vraiment chrétiennes, possédait, comme alors, une Université catholique. Mais, depuis longtemps déjà, les jeunes gens ne peuvent guère aller à Paris sans y perdre la foi et les mœurs. Ils deviennent alors, de retour dans leurs patries respectives, des docteurs d'incrédulité comme de corruption, — tout ce qu'il faut pour désoler leur pays et leurs familles. En ruinant ainsi la jeunesse, le Paris moderne a ruiné la France.

DE L'UNIVERSITÉ.

Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (1).

III.

1. Nous allons maintenant pénétrer dans l'institution elle-même, pour y découvrir son principe de vie, le souffle qui l'anime, l'esprit enfin qui gouverne tous les mouvements de ce grand corps. Recherche délicate et semée de difficultés.

Les sentiments communs, les opinions courantes, les tendances collectives, les usages et les préjugés constants, en un mot, ce qui relie entre eux les éléments dont se compose une institution, tout cela découle ordinairement d'un principe ou de quelques principes établis par le fondateur, consacrés par la tradition, entretenus par les publications officielles, fortifiés par des souvenirs honorables.

Moïse a façonné le peuple juif, il l'a pétri de son esprit. Et Israël conserve, à travers les siècles, la physionomie qui lui fut imprimée pour toujours par le grand législateur. Tel ce peuple fut dans le désert, tel il nous apparaît encore à travers l'histoire, comme un voyageur condamné à ne jamais arriver.

Quand on parle de l'esprit de Lacédémone, on s'entend parfaitement ; on le demande à Lycurgue, et rien n'est plus aisé que d'assigner ses traits distinctifs à ce peuple, le plus singulier de l'histoire, après les Juifs.

L'Université de Charlemagne était une maison bâtie sur le roc ; on ne pouvait se méprendre sur le caractère de son architecture. C'était la dialectique au service de la science, et la science au service de la foi. Les fondateurs de l'édifice

(1) Voir le numéro précédent.

avaient choisi l'Eglise pour gardienne. L'Université de Paris, en particulier, dut à ce caractère éminemment chrétien, l'avantage de devenir une institution universelle : l'Europe entière venait faire à Paris son éducation théologique. Tant qu'elle resta fidèle à l'esprit de ses traditions, elle conserva sa vie propre et produisit des œuvres originales. Mais peu à peu nos rois cédèrent à l'influence des légistes ; et l'Eglise fut traitée en égale, bientôt en inférieure, là où si longtemps elle avait régné. Dès lors l'Université déclina, comme nous l'avons dit ; asservie par les parlements, elle fut jetée par eux comme une proie à la Révolution. Quand une institution est séparée de son esprit, elle est morte.

Voyez la famille de S. François d'Assise. Six siècles au moins ont passé sur elle, et ses membres ont conservé vivant l'esprit du maître ; c'est la même simplicité dans la grandeur, le même amour de la pauvreté, tradition de famille.

Dans les *Provinciales*, nous avons tout l'esprit de Port-Royal ; le pamphlet dévot ouvre la voie au pamphlet irréligieux ; l'orgueil pratique la brèche par où entrera la luxure ; les mensonges de la secte, précurseurs des mensonges de la philosophie, se fixent dans la langue du dix-septième siècle. Plus tard, les sales inventions d'Eugène Sue, se mêlant aux décompositions de cette même langue, sont venues s'attacher comme un châtiment au nom de Pascal. A coup sûr, un homme qui pense ne va chercher l'esprit des jésuites, ni dans ce salon, ni dans cet égoût. L'esprit chevaleresque de S. Ignace de Loyola, l'héroïsme apostolique de S. François Xavier, les écrits de Suarez et de Bellarmin : voilà les sources toujours ouvertes où l'illustre société puise son esprit et sa vitalité si fort enviée.

2. A qui demander l'esprit de l'Université ?

A son fondateur ? Mais Napoléon était le génie de la guerre ; il comprenait fort mal le problème social ; et, s'il est une chose avérée, c'est qu'après avoir senti le besoin de rétablir la Religion pour sauver la société, il voulut asservir l'Eglise pour s'en faire un instrument de règne. Il se flattait de restaurer dans les âmes le respect de l'autorité souveraine, tout en

codifiant la Révolution pour mieux assurer la servitude de l'Eglise. L'Université, fondée dans ce but, devait tenir de l'ancien régime et du nouveau; de l'ancien, vis-à-vis de l'empire; du nouveau, vis-à-vis du clergé.

A ses opinions courantes ? Mais le choix est impossible entre mille contradictions. Les grands-maîtres se succèdent au gré des flots d'une politique agitée. L'Ecole normale a eu Royer-Collard, Cousin, Jouffroy, Vacherot; et ses élèves, devenus maîtres, emportés à tout vent de doctrine, ont parcouru toute l'échelle des systèmes. Les instructions ministérielles ne contiennent guères que des règlements administratifs concernant les examens et les concours : celui-ci diminue le nombre des académies, celui-là les augmente; on supprime, on rétablit la philosophie ; on dédouble les baccalauréats, ou les scinde, on les restreint ; il faut bien faire quelque chose. Fortoul veut bifurquer, son successeur ne le veut plus ; M. Duruy fait mieux, il bifurque d'une manière plus désastreuse, mais sans parler de bifurcation.

A ses traditions ? Eh ! mon Dieu ! lesquelles ? Celles du premier empire ou bien celles du second ? Les premières accusaient un grand désir de revenir aux temps de Rollin ; les secondes ne différaient pas essentiellement de ce que voudrait établir le citoyen Vallès, de la Commune de Paris. Les traditions de l'Université ! sous la restauration ou sous Louis-Philippe ? On le voit, l'embarras est grand.

Toutefois, saisir l'esprit ou les esprits de l'Université est un problème fait pour tenter par sa difficulté.

Il entre, en effet, bien des esprits dans l'esprit de l'Université; je ne dirai pas le souffle qui l'anime, mais le vent qui la pousse résulte de courants divers que nous essaierons de constater au passage pour les signaler.

3. Des anciens légistes, et surtout de la Révolution, l'Université tient un esprit de centralisation exagérée. Tout doit plier devant les textes de loi; la loi n'est plus, comme disaient les vrais sages, au-dessous de la justice éternelle. Non, elle est elle-même la justice. La loi, c'est le niveau; et ce niveau, armé

d'un tranchant, fauche tout ce qui le dépasse ; or, il est d'une hauteur variable, et les têtes de pavot, épargnées par Tarquin, seront abattues par un autre. Fontanes et Royer-Collard le maintiendront assez haut ; Lebrun et Duruy l'abaisseront ; avec Jules Simon ou Vallès, il sera pour ainsi dire ras de terre. Hommes et femmes, jeunes garçons et jeunes filles, présentez-vous ; tous vous êtes soldats dans la grande armée de l'instruction officielle ; c'est une levée en masse : on a abaissé la taille et supprimé les exemptions.

4. L'Université relève aussi de la renaissance ; elle a chargé les poètes de Rome et d'Athènes, plus ou moins expurgés par elle, de former l'esprit et le cœur de l'enfance. — Chrétiens et modernes, venez apprendre la sagesse à l'école des anciens et des païens ; Aristophane n'est pas exclu, Anacréon reviendra ; et, quant à la philosophie, nous tenons qu'il y a du bon dans toutes les écoles, excepté celle du Christ et de son Eglise. Un traité d'éducation est un système de gouvernement, comme dans la république de Platon. Avec l'illustre maître de l'Académie, nous pensons qu'il serait bon de substituer à la paternité de la famille la paternité de l'Etat. Platon supprimait ce qui, jusqu'alors, avait fait les relations sociales entre les sexes ; en ôtant aux femmes la pudeur et la fidélité, en les dépouillant ainsi de leur beauté naturelle, il aurait voulu leur ôter aussi la faiblesse physique, qui les rend si puissantes au moral, et, pour cela, les rendre robustes et guerrières comme les hommes. « Toute cette théorie n'était, dit M. Villemain, qu'un commentaire exagéré des rudes institutions de Lacédémone, écrit avec l'inspiration enthousiaste et ingénieuse du philosophe athénien (1) ». En bons académiciens, MM. Duruy et Simon veulent courber la femme sous le niveau universitaire. Mêmes professeurs, mêmes livres. Il n'y manque plus que la nudité usitée dans les gymnases grecs, et que Cicéron, plus fier, à juste titre, de la gravité des vieilles mœurs romaines, signale comme une des causes de la prostitution, si commune dans la Grèce. MM. les

(1) *Traité de la République*. Discours préliminaire, LV.

imitateurs des gymnosophes de l'antiquité, laissez-vous ignorer à vos adeptes que la prostitution était honorée et même divinisée chez vos patrons de l'Hellénie dégénérée ? Etes-vous assez aveugles pour ne pas voir que vos efforts, pour nous donner un enseignement uniforme et commun à tous et à toutes, aboutiraient aux mêmes désordres ? Je dis à de plus grands désordres ; car, en Grèce, l'Etat n'était pas athée. Pour mon compte, je ne trouve pas suffisamment vêtues les femmes qui recherchent vos grades et vous suivent dans vos salles publiques et jusque dans vos hôtels de ville. Cette émulation, dépouillée de sexe, me produit le même dégoût que la nudité.

« La similitude absolue, contraire à la liberté, parce qu'elle est contraire à la nature, ne forme qu'une unité apparente et matérielle, et détruit la véritable unité vitale, qui résulte de la vie propre, intime, énergique, de chaque partie du corps social (1) ».

5. L'Université est l'âme de l'empire.

Les âmes qui ont reçu d'en haut un principe de vie et d'immortalité sont appelées à survivre aux systèmes d'organes qui reçoivent d'elles la forme, le mouvement et la vie.

Mais il est d'autres âmes, dépourvues d'activité personnelle, réduites à contraliser les instincts variables des animaux ; celles-là suivent fatalement la condition du corps auquel elles sont attachées.

Ainsi estimons-nous qu'il en sera de l'Université. Elle n'a plus qu'à descendre dans la tombe de l'absolutisme centralisateur de l'Empire et de la Révolution. Qu'on la sépare de son corps qui est l'État, elle ne tardera pas à mourir. La liberté sera pour elle un poison.

C'est l'inverse de ce qui a lieu pour l'Eglise et les institutions qu'elle anime de son esprit. Lorsque l'État se sépare de l'Église, l'État ne tarde pas à se ressentir des périls de cette séparation : il souffre et dépérit, pendant que l'Église sort de l'épreuve plus vivante et plus glorieuse. L'expérience n'a jamais

(1) F. de Lamennais, *Mélanges catholiques*, T. Ier. p. 16.

donné d'autres résultats. L'Église ne souffre que lorsque l'État réussit à l'asservir ; c'est alors la confusion des pouvoirs et la ruine du plus noble.

Nous convions l'Université à en faire l'essai. Il est noble de le tenter, et le démenti qu'elle nous ferait subir serait pour elle une précieuse victoire. Renoncez au monopole de l'État, à ses subventions comme à son influence ; présentez-vous aux familles avec toute votre indépendance, votre science, votre doctrine, votre esprit propre ; et, si vous résistez à ce régime, nous sommes prêts à reconnaître que vous êtes une puissance considérable, que vous avez la vie en vous et que nous nous étions trompés sur votre compte.

Mais tant que vous serez protégés, payés, nommés, dirigés et gouvernés par l'État, vous aurez mauvaise grâce à parler de liberté. Si, oubliant la réserve qui vous est imposée, vous faites de l'opposition au maître qui vous nomme, vous paie et vous gouverne, attendez-vous à ce qu'on dise : « Rien n'est insolent comme un valet ; il se venge de la livrée. Laissons-lui cette satisfaction. Mais de quel front oserait-il parler de liberté et d'indépendance ? »

Attaquez donc la Religion et l'Église, c'est votre droit légal, et, de plus, c'est dans votre rôle. De quoi se plaindraient les chefs de famille de la bourgeoisie ? — Qu'on insulte leurs croyances ? Ils en ont donc ? Je l'ignorais ! Mais la loi n'est-elle pas indifférente à tous les cultes ? — Qu'on outrage les choses saintes ? — Mais vous, bourgeois, si vous prenez la défense de la religion, ne craignez-vous pas d'être nommé bigot ? Quelle insulte à la bourgeoisie ? Interroge-t-on sur la foi les candidats à la licence ou à l'agrégation ? Évidemment non. Les professeurs d'impiété, ceux qui n'en font pas mystère, sont donc dans les limites du droit. L'aumônier n'a rien à y voir, — ni le censeur, — ni le proviseur, — ni l'inspecteur général, — ni le ministre, — ni personne. Moins que personne, le père de famille, qui savait tout cela, et leur a confié son fils en parfaite connaissance de cause.

Mais c'est un acte d'aggression violente, c'est une attaque de

la religion professée par la majorité des Français. — Oui, et c'est de plus une insulte d'un fils à une mère, d'un professeur à Dieu. Oui, mais vous le saviez. L'injure d'ailleurs n'est pas neuve; on n'a eu qu'à la ramasser dans l'égoût universitaire ; il y a un demi-siècle qu'elle y traîne.

— Mais, dans un lycée de la Narbonnaise, un professeur, matérialiste à propos dephysique, insultant Dieu à propos de ses œuvres, très-logique d'ailleurs, enseignait librement et vivait en conformité avec ses principes. Je supprime des détails répugnants et propres à soulever de vertueuses colères. Les plaintes se multiplient vainement. Enfin le ministre, harcelé, se décide à faire justice ; le professeur incriminé est nommé dans un autre lycée, supérieur au premier, avec élévation de classe.

Et la justice légale n'était pas en défaut ; je ne l'accuse pas.

Ceci ne se passait pas avant le déluge.

Dans toutes les institutions, il peut se glisser des sujets compromettants, et rien n'est plus odieux que de condamner une corporation sur des faits regrettables, mais isolés.

Mais voici la différence.

Dans une institution chrétienne, des faits de ce genre sont châtiés dès qu'ils sont connus. Dans l'Université, il faut, pour qu'il y ait châtiment, des actes repréhensibles aux yeux de la loi. Dans tout autre cas, le pouvoir qui punirait les professeurs serait tyrannique.

Voilà pourquoi les abus y pullulent ; — parce qu'ils naissent de l'institution même, et il devient de plus en plus difficile de les en distinguer.

Tout cela est logique. Toutes les fois qu'un Etat légalement athée et au moins indifférent osera commettre le crime de se charger de l'éducation des enfants, les résultats seront inévitablement les mêmes : irréligion, corruption, esprit de révolte, amour effréné des plaisirs, poursuite fiévreuse de la fortune.

Encore une fois, les professeurs de l'Etat n'ont de comptes à rendre qu'à l'Etat, et l'Etat n'a de droits sur eux que ceux qui peuvent lui avoir été conférés par les lois.

Un professeur de l'Etat peut être catholique, juif, calviniste

ou luthérien de n'importe quelle nuance, rationaliste et déiste, athée, partisan de la morale indépendante ; et je maintiens qu'il n'est pas obligé de garder hypocritement ses opinions pour lui ; il peut en faire part à ses chers élèves. Les enfants élevés dans l'Université peuvent passer, en changeant de professeur, par toutes les nuances de religion et de morale.

Et c'est cette odieuse usurpation de l'Etat que vous voudriez maintenir ? Vous prétendez la rendre bonne en la réglementant un peu, en la modifiant un peu, en permettant à d'autres de lui faire concurrence à leurs dépens, pendant qu'ils paient d'une autre main l'impôt qui fait vivre l'Université ? C'est cela que vous appelez la liberté ! — Par respect pour les chartes diverses, je vous permets, dites-vous, d'enseigner librement, mais à condition que vous me donnerez de l'argent pour vous écraser, et que vous me laisserez le droit de vous examiner, de conférer tous les grades, et d'ouvrir ainsi la porte des carrières publiques rétribuées. Merci de votre liberté, et

Veuillez obéir à l'opinion, courtisans de l'opinion.

« Le grand empereur a fait élever une génération de jeunes libéraux et de parlementaires, dans le sens moderne du mot. Les amis des bonnes études, dans le goût latin et français des deux siècles précédents, fabriquèrent des philosophes à la mode d'Allemagne et d'Ecosse..... Les pieux légataires de Pascal et d'Arnauld n'ont pu faire que la jeune Université ne représentât point la société d'où elle sortait, et qu'il ne s'y trouvât pas, comme dans le monde, à côté d'une minorité de chrétiens pratiquants, une majorité de chrétiens tièdes et de libres-penseurs (1) ».

Et voilà pourquoi un grand orateur a osé appeler la France « un pays mal élevé ». Heureusement, nous pouvons ajouter, avec un autre prince de l'éloquence moderne, « elle vaut mieux que l'éducation qu'on lui donne (2) ».

En résumé, « l'Université, qui n'est rien ou qui n'est que la

(1) Cournot, *Op. cit.*, pag. 278.
(2) Le R. P. Félix ; — Lacordaire.

servante de l'Etat (1) », est menée comme l'Etat par tous les courants du siècle. Elle est donc tour à tour la servante de Napoléon Ier, de Louis XVIII, de Louis-Philippe, de M. Carnot, de Napoléon III, de M. Jules Simon, et, au besoin, de la Commune de Paris. Tous ces personnages ont fait mouvoir la girouette à leur gré, et les enfants de la bourgeoisie ont obéi tour à tour à toutes ces impulsions.

6. L'esprit que nous cherchons à découvrir est infiniment subtil; il prend toutes les formes.

S'il est un esprit de domination, il n'en est pas moins un esprit d'aveugle servilité. Il n'y a pas en ceci la moindre contradiction. L'esclavage est le pendant du despotisme. L'Université jette des semences de révolte, en même temps qu'elle entretient les convoitises du pouvoir. César veut les âmes ; il entend les élever à sa façon ; pour cela, il est nécessaire de les soustraire à la société religieuse. Mais les âmes émancipées de Dieu ont les mêmes appétits que César : des commandements et des richesses, pour se procurer des plaisirs !

Ainsi, on a rendu l'Université et le gouvernement civil solidaires l'un de l'autre. Un véritable homme d'Etat, qui sortirait de l'ornière et saurait s'élever au dessus du plagiat ; un homme d'Etat, qui aurait une valeur propre, ne saurait manquer de voir le péril toujours grandissant. Au lieu de refaire indéfiniment les mêmes articles de lois, toujours impuissants, il n'hésiterait pas à rompre cette solidarité compromettante et dangereuse.

On impute à l'Université l'indifférentisme ou la neutralité religieuse de l'Etat, et certes elle n'est pas calomniée ; on impute à l'Etat l'esprit irréligieux, libre-penseur, rationaliste de l'Université, esprit ondoyant qui flotte au courant des livres, des journaux et aussi des événements, et qui varie au hasard des nominations, et certes l'Etat ne peut se plaindre d'être calomnié.

Laissez donc l'Université vivre et mourir selon ses moyens.

(1) M. Cournot, *Op. cit.*, p. 290.

7. Que l'Université, tout en restant essentiellement césarienne, soit en même temps révolutionnaire, c'est ce qui ne saurait plus être révoqué en doute. Auguste fut l'empereur de la république. La plèbe adorait Néron. De César à Dioclétien, l'empire organise l'absolutisme démocratique et promène le niveau de Tarquin. De Napoléon I[er] à Napoléon III, nous avons fait plus de chemin ; c'est vraiment la locomotion par la vapeur appliquée au voyage des sociétés humaines. Napoléon I[er] était un césar mal déguisé en Charlemagne, et Napoléon III un socialiste affublé d'un manteau impérial, très occupé à contenter les appétits de tous les autres socialistes, envieux aussi de plaisirs et de commandements.

Voilà le fondateur, voilà le restaurateur de l'Université.

Elle peut donc être révolutionnaire.

Elle l'est.

Son enseignement courant en offre des milliers de témoignages. Ecoutez cet inspecteur général : « Brutus était un personnage encore plus éminent par ses études et *ses vertus* que par sa naissance. Fils de Servilie, sœur de Caton d'Utique, il avait nourri son esprit des *meilleurs exemples de conduite* qu'il avait trouvés à Rome et des meilleurs ouvrages de philosophie et d'histoire que lui offrait la Grèce. La veille de la bataille de Pharsale, Brutus, QUI AVAIT SU, COMME SON AÏEUL, ACCOMPLIR A L'ÉGARD DE CÉSAR UN DEVOIR ÉPOUVANTABLE, lisait Polybe (1) ».

Il y a quelques jours à peine, deux professeurs du collége de Langres « insultaient les Jésuites et chantaient les gloires de la République démocratique dans le journal rouge de cette ville », au moment même où la guerre civile épuise les dernières forces de la patrie. « Ce journal, où écrivaient des professeurs universitaires, bons disciples de M. Jules Simon, vient d'être supprimé par l'autorité militaire de la place, pour insulte à l'armée de Versailles, sous le ministère de M. Jules Simon ».

Dans un lycée de la Narbonnaise, un professeur donnait ré-

(1) M. Matter, *Notes des Tusculanes*, édit. Panckoucke. T. XXIX, p. 428.

cemment à ses élèves, comme sujet de composition, la glorification de Garibaldi. Le même professeur et quelques-uns de ses collègues écrivaient, dans un journal rouge, des articles injurieux pour le clergé, en même temps qu'ils traînaient dans la boue les objets les plus sacrés de notre foi. On les a changés, dit-on ; j'ignore s'il y a eu avancement, mais il y a eu disgrâce ; ils ont eu le tort de professer trop ouvertement la religion politique du ministre.

Quant à l'instruction primaire, M. Cournot avoue « qu'elle prépare l'enfant à lire et à goûter, dans l'âge des passions, tous les écrits dangereux qui peuvent flatter ses convoitises, en lui inspirant la haine des classes supérieures et le mépris des traditions, sur l'autorité desquelles repose la hiérarchie sociale (1) ». Or, ce péril, dont les menaces vont jusqu'à faire douter l'éminent universitaire des bienfaits de l'instruction, ce péril, dont l'anarchie actuelle ne démontre que trop la réalité, ne réside pas dans l'instruction elle-même ; il est surtout l'œuvre du magister, et M. Cournot sait fort bien que ce n'est pas l'instituteur clerc ou clérical dont l'influence est à redouter. La haine des classes supérieures n'a pas ses racines dans le sentiment religieux, et les instituteurs universitaires, lorsque ce sentiment ne les préserve pas, sont naturellement et nécessairement inquiets, envieux de positions qu'ils savent plus lucratives et qu'ils croient plus honorables. Combien de recrues n'ont-ils pas fourni à l'armée du désordre? C'est par eux que le mouvement du dix-huitième siècle s'est continué dans les masses. Et déjà ne sommes-nous pas arrivés à ce jour prédit par Jouffroy, dans la première leçon de son cours de morale professé à la Faculté des lettres de Paris (1830-1831) : « Le jour où l'on se trouvera à vide entre deux croyances, l'une détruite et l'autre à faire, sans foi morale, sans foi religieuse, sans foi politique, sans idées arrêtées d'aucune espèce sur les questions qui font palpiter l'humanité, alors les esprits, s'élançant à la recherche de la vérité dans des directions différentes, et se dispersant avec le même fa-

(1) *Des établissements d'instruction publique*, p. 15.

natisme sur les milliers de routes qui s'offriront à eux, il faudra que le bon sens de l'époque soit bien puissant, s'il ne se manifeste pas dans les masses une agitation, une effervescence, une anarchie dangereuse (1) » ?

La puissance du bon sens a été nulle, et la philosophie universitaire n'a pas encore réussi à *faire l'autre croyance*.

On n'a pas oublié les insurrections des collégiens dans les lycées, qui, plus d'une fois pendant l'année 1869-1870, exigèrent l'emploi de la force et se terminèrent souvent par des expulsions momentanées : ce fut comme une épidémie de révoltes, avec accompagnement de *Marseillaise*. Des adhésions aux appels les plus séditieux trouvaient des signatures de quinze ans et au-dessous. N'est-il pas curieux que ces émeutes incessantes des colléges universitaires aient précédé la grande explosion révolutionnaire?

8. L'Université manque d'autorité , et dès-lors comment peut-elle élever les enfants et même les enseigner ? Qu'est-ce en effet qu'enseigner? C'est « transmettre avec autorité (2) ».

L'impuissance de l'Université est ici d'une évidence incontestable. Chaque maître ne saurait y avoir d'autorité que celle qu'il tient de lui-même, de son caractère, de sa science , de son habileté à gouverner une classe, de son talent de parole. Si ces qualités lui font défaut, c'est un homme jugé, hélas ! non point par ses pairs, mais par ses élèves. Non-seulement le corps ne lui saurait prêter une autorité morale, mais, au contraire, il a besoin de couvrir de son honorabilité personnelle le discrédit jeté sur les fonctions qu'il exerce. Je ne parle pas ici du respect extérieur commandé par le châtiment, mais bien de l'ascendant exercé par l'influence morale de l'institution. Il est clair que le malheureux *maître-répétiteur* lui-même, ou *surveillant*, ou *régent d'études*, ou tel autre nom que vous voudrez lui donner pour le soustraire à des sobriquets injurieux, il est clair, dis-je, que ce fonctionnaire pourra dire : *l'ordre règne au lycée*. Il

(1) *Mélanges philosophiques*. 5e édition, p. 341.

(2) M. Ph. Eyssette, *Revue de l'Enseignement chrétien*. T. 1er, no 3, p. 195.

n'est pas question de cela : je demande si l'institution universitaire, par elle-même, par l'idée qu'on s'en fait dans le public, couvre ses fonctionnaires de quelque crédit ou de quelque respect. Ce crédit, cette autorité, ce respect, sont généralement empruntés à une réputation de dévouement et de générosité, — à une tendance générale du corps qui porterait ses membres à se sacrifier pour le bien moral et intellectuel des jeunes âmes qui leur sont confiées, — à une foi commune surtout et aux œuvres qu'elle produit et qui s'imposent à l'admiration des élèves. N'est-ce pas bien la vérité ? Et ne serait-il pas comique de demander ce que ces choses ont de commun avec l'Université ?

« Qui pourra donc refaire l'autorité et le respect (1) ? » se demande encore l'honorable magistrat.

A coup sûr, ce n'est pas l'Université.

D'autre part, l'autorité et le respect ne reviendront, à coup sûr, que par l'éducation.

La conclusion rigoureuse, inévitable, mon Dieu ! c'est le *Delenda Carthago.*

9. Enfin l'esprit de l'Université m'échappe alors que je crois le saisir. Cela tient à ce que son caractère, comme celui de notre siècle, est de n'en point avoir. Chaque éducation devrait avoir son cachet, sa vie propre. Une éducation collective manque essentiellement d'originalité, et c'est un de ses torts les plus graves. L'instituteur de la jeunesse doit former des intelligences, des caractères qui s'appartiennent, qui aient une physionomie propre, des âmes qui ne s'effacent pas, mais bien au contraire qui présentent chacune ses reliefs particuliers.

L'Université oserait-elle ne pas avouer que, sous ce rapport, elle est impuissante et nulle ? Réagir contre la mollesse et l'affaissement, contre l'esprit de mercantilisme et de basses jouissances, le peut-elle ? Non, professeurs et élèves suivaient la pente ; et maintenant qu'ils touchent le fond, leur restera-t-il assez d'élasticité pour rebondir ?

Il faut innover en imitant, comme Dante, « génie studieux

(1) M. Ph. Eyssette, *ibid.*

autant que créateur » (1). Il sentait les influences du siècle, et néanmoins il est demeuré le poète le plus original. Les Dante sont rares ; mais chacun est appelé à exercer son activité à sa manière, et pour cela il a besoin que l'éducation favorise l'évolution de son caractère, au lieu de le comprimer sous le niveau, ou de le courber sous le joug des opinions courantes.

10. Nous avons signalé tous les courants au caprice desquels l'institution impériale semble être livrée. Toutefois, il en est un qui tend à dominer tous les autres et même à les absorber : c'est l'irréligion.

Fille du dix-huitième siècle, l'Université avait d'abord eu le bon goût de voiler la statue de Voltaire. Elle dispute maintenant aux plus hardis l'honneur d'avouer cet homme pour chef. Par un sacrilége nouveau, qui est en même temps un crime de lèse-patrie, on canonise le plus cynique des hommes, on ose parodier nos fêtes pour glorifier l'insulteur de la France et de Jeanne d'Arc, l'ami de la Prusse et de la Russie, l'ennemi juré de la patrie et de Dieu. Or, c'est le ministre de l'instruction publique, grand-maître de l'Université, M. Duruy, qui préside à la *translation de son cœur* (2).

Ouvrez les œuvres de Tite-Live, édition Panckoucke, traduites par MM. Liez, Dubois, Verger et Corpet, revues par M. E. Pessonneaux, professeur au lycée Napoléon, par M. Blanchet, professeur de rhétorique au lycée de Strasbourg, et M. Charpentier, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, agrégé de la Faculté des lettres. Prenez le tome III, page 321 et suivantes, notes sur le livre XXII :

« Le berceau de Rome fut entouré de prodiges : *la superstition ne devait jamais perdre ses droits sur cette reine du monde* ». Les miracles chrétiens sont mis au rang des fables païennes. Les commentateurs ne veulent pas qu'on puisse se

(1) Villemain. *Cours de littérature française au moyen-âge*. T. I, p. 333.

(2) « Ce viscère flétri », que chacun s'était empressé de refuser, tout en saluant avec respect, a été transféré à la Bibliothèque impériale, il y a quelques années, par les soins de M. Duruy, qui assistait à la cérémonie.

méprendre sur leur pensée ; ils poursuivent : « L'Italie a été, de tout temps, la terre classique des prodiges. Aujourd'hui même encore, elle croit à une foule de miracles, plus bizarres, plus absurdes les uns que les autres ». Et la France ! c'est la calomnier que de l'oublier. « Il ne sera pas, je pense, sans intérêt pour le lecteur, de mettre en parallèle la superstition des temps modernes avec celle des temps anciens ». Suit un rapprochement aussi niais qu'indécent ; des plaisanteries voltairiennes sur le nez de S. Janvier, sur les carêmes de Se Catherine de Gênes, etc. Pourquoi épargner le carême de Notre-Seigneur ? La critique universitaire est toujours mêlée de quelque prudence. Plus loin, les commentateurs racontent, à leur manière, un miracle arrivé à Vérone, en 382, lors d'un débordement de l'Adige, et ils ajoutent : « Les Véronais se firent chrétiens, ce qu'ils n'eussent peut-être jamais fait, si leur rivière n'eût débordé. A quelque chose malheur est bon ». Que d'esprit ! Le tout est du même goût. « Le rocher de Moïse n'a plus aujourd'hui la même vertu, ou plutôt les Vénitiens, qui le conservent, n'ont pas la baguette de Moïse ; car s'ils pouvaient, comme le prophète, *faire naître d'un mot des flots potables*, ils ne seraient pas réduits à s'abreuver des eaux du ciel, etc. Peut-être aussi n'y pensent-ils point : attendons que l'idée leur en vienne ». Et aussi que *l'idée vous vienne,* messieurs, de distinguer entre un fait qui défie la critique et une critique qui défie le bon sens.

Je n'ai ni le loisir, ni la moindre envie de vérifier d'autres faits qui leur servent d'occasion pour blasphémer le Christ. N'eût-il pas été plus sage, plus conforme à la prudence classique de nous vendre une édition de Tite-Live moins incorrecte et mieux annotée ? Le consul Flaminius nous est dépeint par l'historien romain comme un homme qui ne redoutait ni les hommes ni les dieux : *Ne deorum quidem satis metuens... nec deos nec homines consulentem... nec votis aut imploratione deum, sed vi ac virtute, evadendum esse.* Vraiment ce consul est *brave*, à la manière du traducteur, et *heureux* comme lui. Et pourtant le traducteur a un faible pour le vainqueur de Trasimène ; il admire la bonne foi et le pardon d'An-

nibal ! Que ne peut-il *faire naître* de son texte *un français potable.*

Voulez-vous plus de franchise encore? Entendez ce néophyte de l'athéïsme, M. Francisque Sarcey, ancien élève de l'école normale. Il a professé tour à tour la quatrième, la troisième, la seconde, la rhétorique et la philosophie. Pendant qu'il occupait cette dernière chaire à Grenoble, lui aussi écrivait, dans un petit journal de l'endroit, sous l'un de ses nombreux pseudonymes. Le journal était-il rouge ou napoléonien? Cela peut s'éclaircir par la date. Quoi qu'il en soit, après bien des plaintes, des orages et des menaces de disgrâce, il finit par donner sa démission et *fut mis en congé*. Or, voici ce que M. Sarcey écrivait dans l'*Époque* du 9 janvier 1868 : « Rien ne marque mieux les secrètes tendances de la génération présente vers les doctrines matérialistes que le prodigieux succès d'un petit volume, traduit de l'allemand, qui est en quelque sorte le manuel du matérialisme contemporain : *Force et Matière*, de Büchner. C'est là que, pour la première fois, j'ai vu très nettement formulées et très exactement déduites des idées qui me flottaient depuis longtemps dans l'esprit ». L'aveu est plein de franchise, et la réclame fort spirituelle.

Mais ces sortes d'aveux sont rares. Quand M. Amédée Jacques, non content de professer l'athéïsme, écrivit ce fameux blasphème contre le Christ en croix qu'il trouvait « laid », l'Université le désavoua. Laroque, ancien recteur, ne fut pas plus heureux. Le grand pourfendeur de textes, M. Vacherot, pour avoir trop formulé de thèses, d'antithèses et de synthèses, dut se retirer. M. Jules Simon lui-même eut ses disgrâces, plus politiques, il est vrai, que religieuses ; il prend aujourd'hui sa revanche.

11. Il y a toujours, au fond de l'esprit universitaire, une prudente réserve qu'il est nécessaire de garder encore pendant quelque temps, jusqu'à ce que la société, plus complètement affranchie de préjugés, accepte une éducation entièrement sécularisée, c'est-à-dire absolument séparée de l'Eglise.

Les hommes d'esprit ne peuvent rien garder; le mot les sé-

duit. C'est pourquoi M. Francisque Sarcey avait besoin d'air et d'espace; la contrainte universitaire ne lui allait pas, ni à son ami M. About, ni à beaucoup d'autres. Et toutefois, entendez encore M. Sarcey dans le même article : « *Rien n'est changé dans l'apparence*. Les formules du spiritualisme de M. Cousin ont conservé tout leur éclat extérieur, mais elles n'ont plus d'empire sur les âmes. Ce sont des cadres vides ».

Telle est l'Université : *Un cadre vide*. Elle a « un nom comme si elle vivait, et elle est morte ». Rouage administratif, inventé par l'Empire et tourné par la Révolution contre toute autorité et toute religion. Parfois la Révolution évoque, dans la cité où elle règne, après y avoir fait le vide, l'ombre de l'ancienne Université, qui vient y débiter des phrases latines et y témoigner de quelques égards pour sa religion d'autrefois.

Mais, pour ne pas être accusé d'intenter à l'Université un procès de tendance, après avoir essayé de faire connaître l'esprit qui l'anime, j'étudierai, dans un prochain article ses doctrines en religion, en morale, en politique, et je ferai parler sur ce sujet les textes les plus autorisés.

L. Allemand.

UN ÉLÈVE DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD.

Notes sur la vie du R. P. FABER, de l'Oratoire.

I.

ENFANCE ET JEUNESSE.

Frédéric-William Faber naquit à Calverley, dans le Yorkshire, le 28 juin 1814, d'une famille d'origine française, et qui sans doute était venue, après la révocation de l'édit de Nantes, chercher en Angleterre un asyle assuré. Ce n'est pas sans émotion que, dès les premières lignes de cette notice, nous rencontrons ainsi, sous notre plume, le nom de la France. Notre chère patrie — par Faber, dont les ancêtres paternels lui appartenaient, par Newman, dont la famille maternelle était sortie de son sein — tient donc une place dans l'histoire du grand mouvement de résurrection catholique — qui s'est accompli de l'autre côté du détroit, entre 1833 et 1869. Il y a même plus : un auteur bien informé nous assure que les descendants de nos vieux Huguenots forment relativement le plus grand nombre de ceux qui, sur toute la surface de la Grande-Bretagne, sont rentrés peu à peu dans le giron de l'Eglise romaine (1).

Ce renseignement nous réjouit et nous aimons à y voir une promesse heureuse pour un avenir encore inconnu. L'hiver ne durera pas toujours pour ces races, si profondément attachées au sol, aux traditions, aux gloires de la France. Quand les rigueurs

(1) Dublin Review, July 1869, p. 113. « How many converts have sprung from that stock ! »

glaciales des anciennes préventions se seront fondues sous le souffle d'appréciations plus équitables, une sorte de printemps viendra solliciter la sève, endormie depuis plus de trois siècles, au cœur de ces branches qui, pour l'Eglise, n'avaient plus de fruits. Les traces malheureuses du coup de foudre de la Réforme, trop longtemps visibles, ne seront pas seulement cicatrisées ; elles auront disparu.

Mais, en 1814, rien ne faisait présager que le jeune enfant, né dans le *parsonage* (presbytère) de Calverley, aurait un jour une autre foi que celle pour laquelle ses aïeux s'étaient expatriés, et que prêchait encore son grand-père.

Nous savons seulement qu'il avait une mère très tendre, si tendre, disait-il lui-même plus tard, « qu'elle lui avait donné la mesure double de l'amour auquel il avait droit ». Il la perdit quand il n'avait pas quinze ans; mais son cœur resta plein de cette chère et douce image. Bien des fois, dans ses poèmes, il a parlé de cette première et impérissable douleur.

Dans une lettre à son frère, datée de Pise, en 1841, il laisse voir le fond de son âme, tout entière livrée à ces ineffables émotions de souvenir et de regret :

« Le terrain sur lequel s'élèvent la Cathédrale, le Campanile, le Baptistère et le Campo-Santo, était couvert de trèfle blanc en fleur, dont l'odeur pénétrante remplissait l'air. Ce parfum était d'une nature telle que, en un instant, monument, art, histoire, Pise, l'Italie, tout a disparu. Mes yeux ouverts voyaient, mais ils ne voyaient pas ce qu'ils auraient dû réfléchir. J'étais en Angleterre ; et la *Tour penchée* semblait marquer, pour mon regard, la place exacte de cette fenêtre de notre salon d'Auckland, qui donnait sur la Porte de l'Evêque, et dans l'embrasure de laquelle se trouvait cette vieille table salie, dont le tiroir était ma propriété réservée. C'est là que j'avais joué, si souvent et pendant de si longues heures, avec ma mère, au jeu des cartes géographiques. C'est là que, penché sur un épais volume, relié en cuir rouge, je lisais ces *Merveilles du monde*, parmi lesquelles la muraille de la Chine et la Tour de Pise m'avaient si fort intéressé. Oh ! je ne puis dire combien cette tour m'a rappelé ma

mère! Il m'a fallu un peu de temps pour sortir de cette impression et redevenir sensible à la réelle beauté de ce merveilleux spectacle ». p. 179.

Pendant le même voyage, à Constantinople, Faber montre encore, sur une feuille de son *Journal,* qu'il intitule : *Rêves d'un malade*, combien sa pensée était pleine des pieuses et lointaines tendresses du foyer domestique.

« Le paysage était beau, mais la sainte tranquillité du soir était plus extraordinaire, plus émouvante que le paysage lui-même. C'était comme si mes crédulités enfantines se trouvaient justifiées,—et pourquoi non?—J'imaginais alors que les champs, les animaux, les oiseaux du ciel pouvaient connaître et célébrer le jour où leur Sauveur et le nôtre ressuscita d'entre les morts, pour racheter les hommes et les êtres sans raison! Que de fois, le dimanche soir, me promenant avec ma mère, sur les sables de Seaton, je me suis étonné de voir les oiseaux de mer marcher tranquillement à côté de nous, sur le rivage, tout près du bord, tandis que, les autres jours, durant la semaine, ils s'en allaient effrayés..... p. 129.

« Tout à coup mon regard crut reconnaître certaines lignes à l'horizon; une flèche aiguë perça mon sein; le sentiment de ma douloureuse solitude s'abattit sur moi comme le souffle glacé d'un vent d'automne. Il me sembla que l'atmosphère s'était attristée et refroidie. J'aurais voulu être *chez nous* (at home). Mes pensées étaient dans les vastes vallées de Kent. L'Angleterre était au premier plan, Constantinople s'était effacée..... » p. 130.

Durant le temps qui s'écoula entre sa première enfance et son arrivée à Oxford, c'est-à-dire entre 1814 et le carême de 1833, Faber ne changea guère de séjour ; il passa quelques années chez un ***tuteur*** (sorte de professeur), dans le Westmoreland ; puis, après un court passage à Shrewsbury et à Harrow, il vint demeurer à Bishop-Auckland (Yorkshire), chez son père, qui était secrétaire du Dr Barrington, évêque anglican du beau siége de Durham. Quand, au moment où il atteignait sa dix-neuvième année, il eut le malheur de rester

orphelin, il entra dans la maison de son frère aîné, alors avocat dans la ville de Stockton-on-Tees.

II.

Mais son pays de prédilection, celui de ses rêves et de ses enthousiasmes, ce fut cette *contrée du lac*, au centre du Westmoreland (la terre la plus occidentale), « qu'il put bien quitter de corps, mais d'où sa pensée ne s'exila jamais et vers laquelle, selon son témoignage, il soupirait » comme le prisonnier vers sa terre natale, lui trouvant toujours des beautés plus radieuses et prenant à la nommer son bonheur et sa joie (1) ».

Nous rencontrons, dans le *Journal de voyage*, écrit en 1841, une belle page où le Westmoreland et ses lacs sont, selon l'expression du poète, invisibles et présents.

« Un lac ! Les sources profondes de mes anciennes joies jaillirent au dedans de mon cœur, et je reçus, au plus intime de moi-même, l'empreinte ineffaçable du paysage en face duquel je me trouvais. Toute la puissance de la beauté d'un soir d'automne régnait en ce lieu et y commandait les âmes. Oh ! que cette vue était belle ! qu'elle était belle ! qu'elle était sainte ! Ce n'était pas la lumière pourprée et brillante dont le voile de gaze transparente pare nos collines d'Angleterre ; c'était un mélange ineffable de teintes légères, vertes et bleues, relevées de reflets d'or et qui s'harmonisaient avec la plus suave douceur... ; on eût dit un message d'en haut, tant était éloquente l'intense tranquillité de la nature. L'aspect seul du lac, dont la surface n'avait pas une ride, éveillait les images du calme et de la paix céleste. Je me reculai. A l'arrière-plan, les montagnes semblaient abaisser les nuages où leur crête se perdait ; mais leurs profils se dessinaient sur l'horizon par un trait lumineux, dont la vue me suggérait la pensée étrange que derrière se trouvait une région éclairée par le soleil et que, pour l'avoir déjà visitée, je connaissais et j'aimais. Je fis encore un pas pour

(1) Préface de *Sir Lancelot*. Edit. 1857.

m'éloigner; la même chaîne de montagnes, sombre tout à l'heure, étincelait sous les rayons obliques du couchant. Les bois n'avaient pas la sombre couleur des pins ; ils étaient d'un vert léger sur lequel se détachaient des rochers blancs comme la neige, tandis que d'une caverne moussue sortait l'extrémité d'un arc-en-ciel brisé... En un moment, les nuages revinrent et la pompe de cette magique soirée s'évanouit. Béni soit le Seigneur, le Dieu tout-puissant, le Roi souverain, m'écriai-je, et je ne fus pas le seul ému ; mon compagnon dit aussi, comme s'il pensait tout haut : ô vous, montagnes et collines, bénissez le Seigneur, louez-le, célébrez à jamais sa majesté. » p. 148.

« Il y a quelque chose de terrible dans l'amour des montagnards pour leur pays ; ou bien les formes gigantesques de cette nature altière pénètrent en eux et s'impriment sur la substance même de leur être moral, ou bien ils sont comme absorbés en elles et l'énergie vitale de leurs facultés semble inséparablement liée à la présence du milieu où ils sont nés. Si vous les en éloignez, ils languissent. Autant vaudrait séparer un ruisseau de sa source : loin d'elle, il s'arrête, s'épuise, disparaît. C'est une image agrandie de ma joie et de mon tressaillement lorsque, sortant des plaines d'Oxford, je vis surgir au loin les hautes têtes du Westmoreland». p. 152.

Bien qu'il eût à peine neuf ou dix ans, on le laissait errer dans les vallées et sur les montagnes, dont il connut bientôt les moindres accidents de terrain.

Les lignes changeantes de l'horizon, ce qu'il appelle, avec une heureuse témérité, les *biographies* lumineuses ou sombres de ces sommets, pendant les chaudes journées ou les froides nuits, durant les longs hivers ou les courts étés, les beautés de ces grands paysages : tout s'était fixé pour jamais dans sa mémoire. Il animait par ses lectures la vaste scène de ses promenades solitaires, si bien que la poésie, la nature et l'histoire semblaient rivaliser pour former son âme au goût le plus vif et le plus pur du beau.

Déjà l'imagination de cet enfant extraordinaire se créait des tableaux où « les antiques forêts, les cascades murmurantes

de l'Ulswater, le vol des aigles d'Helvellyn, les meutes lancées à la poursuite des daims ou des cerfs, les chasseurs ou les chevaliers, les sentinelles au haut des tours n'avaient pas exclusivement place, mais où se détachait déjà, sur la pâle verdure des montagnes, le froc blanc des bergers Cisterciens, poussant vers l'étable leurs nombreux troupeaux » (1).

Il relevait par la pensée « les abbayes en ruines; il y rappelait les moines absents et se figurait entendre, au milieu du silence des nuits, le bruit de leur prière ininterrompue » (2).

C'était, on le voit, une évocation complète de toutes les annales du Westmoreland que le jeune William faisait ainsi dans ses longues courses d'automne, à travers un pays qu'il aimait. Comment il avait pu, dans un âge si tendre, étudier assez pour donner à son admiration l'appui de connaissances sérieuses et d'une érudition plus ou moins étendue, nous ne saurions le dire. Mais peut-être ses facultés poétiques, vraiment prodigieuses, suffisent-elles à expliquer par quels chemins il s'était avancé jusqu'à cette intelligence profonde des beautés de la nature.

Faber, en effet, était né poète. « Il paraissait, dit son biographe, destiné par la Providence à devenir le poète de l'Eglise anglicane, au dix-neuvième siècle; et, certainement, si, aux douces influences de la vie pastorale, menée au milieu des montagnes, des bois et des lacs, il eût laissé s'ajouter l'action puissante que, par la volonté de Dieu, les joies, les préoccupations, les chagrins de la famille exercent sur les sentiments et les idées, il eût manifesté des talents extraordinaires, et serait, au point de vue littéraire et selon le jugement du célèbre Wordsworth, devenu le poète de son siècle » (3). En ce sens, le même écrivain ne craint pas de dire que « la littérature anglaise a beaucoup perdu à ce que le jeune Frédéric-William ait été tiré violemment, par la grâce, de la voie paisible et régulière dans laquelle il devait naturellement mettre le pied, pour être jeté dans

(1) Préface de *Sir Lancelot*, édit. 1857.
(2) Ibid.
(3) Dublin Review, July 1869, p. 114.

une sphère d'activité tout autre, et soumis à des attractions si contraires en apparence à sa vocation intellectuelle » (1).

Heureusement, la littérature n'occupe qu'une place secondaire dans l'estime de Dieu, et sa main puissante aime mieux s'appliquer à créer le cœur d'un apôtre et d'un saint qu'à former même le génie d'un Racine ou d'un Corneille.

III.

Il n'y a pas à douter que, de très bonne heure, Faber n'ait été, selon la coutume anglicane, exhorté à lire la sainte Bible. Nous trouvons dans ses papiers une page éloquente qui montre combien de charmes il avait su découvrir et goûter dans le Livre inspiré :

« Si l'hérésie arienne s'est propagée et s'est enracinée par la diffusion d'hymnes d'une très grande valeur, mais écrites en langue vulgaire, ne peut-on pas affirmer aussi que, dans notre pays, l'un des plus forts remparts de l'hérésie consiste dans la beauté peu commune, dans la langue merveilleuse de la version protestante anglaise. Elle vit dans nos oreilles, comme une musique impossible à oublier, comme le son de cloches aimées, dont les convertis eux-mêmes ont peine à ne pas regretter l'harmonieuse douceur. Ses expressions sont si heureuses qu'elles ne rendent pas seulement la vérité sensible, elles la font vivre et palpiter. La Bible, c'est une partie intégrante de l'esprit national, c'est *l'ancre du sérieux de notre peuple*. S'il est trop vrai qu'on lui porte une sorte d'idolâtrie positive, cet excès se justifie aux yeux du savant et du lettré par les splendeurs incomparables de son style. Elle éternise, s'il est possible de s'exprimer ainsi, la mémoire des morts par les larmes et les regrets dont on la rend dépositaire. Les puissants souvenirs de l'enfance se lient à chacun de ses versets. Sous chacune de ses ex-

(1) Dublin Review, July 1869, p. 114.

pressions, on retrouve vivantes les épreuves et les tristesses d'une vie agitée; mais combien elle garde aussi fidèlement, pour les rendre éternellement jeunes et présentes, les émotions douces, tendres, pieuses, bienfaisantes, pures, qui ont passé sur une âme et l'ont fait tressaillir. Jamais le doute ne l'a couverte de ses nuages; jamais la controverse ne l'a déshonorée ! Dans les bonnes et dans les mauvaises heures, elle a été comme la voix, silencieuse mais intelligible, de l'ange gardien. Ah ! sur toute la surface du sol anglais, il n'est pas un seul protestant, qui conserve encore une étincelle du feu sacré de la foi, et dont la biographie religieuse ne soit contenue tout entière dans sa vieille et chère Bible saxonne » (1).

Et, toutefois, à ce moment, les croyances de Frédéric-William ne semblent pas avoir été plus assises qu'elles ne le sont habituellement chez les jeunes hommes de sa religion. Les catholiques sont formés dès l'enfance à unir ensemble, au moins d'une manière spéculative, l'idée de la foi et celle de la piété ; si bien qu'il leur paraît aussi impossible d'être pieux sans s'attacher à un symbole nettement défini, qu'il leur paraîtrait difficile d'aimer une personne dont l'existence ne leur serait pas démontrée. Chez les protestants, il n'en va pas ainsi : ils conçoivent le sentiment religieux comme pouvant vivre isolé d'une base dogmatique très déterminée; ils pensent pouvoir, par exemple, aimer Notre-Seigneur et même *croire en lui* (ce qui, en matière de religion, est la forme suprême de l'amour), sans avoir des idées précises sur le mystère de l'Incarnation.

De même donc que, parlant de lui-même, le P. Newman a pu dire : « J'avais été accoutumé, dès mon plus bas âge, à prendre un grand plaisir à lire la Bible ; mais, jusqu'à l'âge de quinze ans, je n'avais point de convictions religieuses formées » (2); de même il semble que Faber, vers sa dix-huitième année, ne savait pas bien encore quelle était sa foi.

(1) *Life of F.-W. Faber*, p. 395.

(2) *Apologia pro vita sua*. London, 1864. III. p. 55.

IV.

Tout petit enfant, « il avait fait sa joie des choses de Dieu ». C'est en ce temps de pures et naïves impressions que les leçons de sa mère lui avaient inspiré cette strophe charmante :

Ils me commandent, Seigneur, de t'appeler mon Père.
Certes, je trouve douce cette liberté !
Et cependant tes miséricordes aimables me paraissaient
Rappeler plutôt les caresses d'une mère (1) !

Mais, à Harrow, « il prit des vues infidèles » ; et, dit-on, au moins une fois, non par jactance, mais parce qu'il cédait à une tentation réelle d'incrédulité, il exprima publiquement des opinions très-libres. Son maître, le Dr Longley, affligé de voir une telle âme loin de la vérité, et voulant d'ailleurs sauvegarder les jeunes compagnons de Fréd.-William, le reprit avec bonté, et, le tirant ensuite à part, lui demanda de s'engager, sur l'honneur, à ne plus jamais tenir de semblables conversations devant ses camarades. Cet appel à l'honneur était fait pour être entendu : la parole fut donnée avec une générosité virile. Mais ce n'était point assez pour le Dr Longley. « Gémissant, sermonnant », il se mit à poursuivre son adolescent libre-penseur. Conversations prolongées, discussions, prières faites en commun, il employa tous les moyens qu'il jugeait les plus infaillibles. Enfin, l'intelligence du jeune rebelle se rendit à ces assauts d'une touchante sollicitude. La mort inattendue d'un compagnon chéri vint achever l'œuvre, en démontrant une fois

(1) They bade me call Thee Father, Lord !
Sweet was the freedom deemed :
And yet more like a mother's ways
Thy quiet mercies seemed.
Dublin Review, *July* 1869. p. 117.

de plus que la vie, malgré ses apparents enchantements, n'est qu'une fumée sans consistance ; Faber laissa décidément son cœur s'ouvrir du côté du ciel. « Il avait toujours aimé d'ailleurs les livres de dévotion ; les assemblées pieuses l'attiraient et l'une de ses joies les plus précieuses était de visiter les pauvres pour les exhorter et les consoler ». Enfin, cette particularité mérite d'être remarquée, « la vie des Saints lui plaisait infiniment, et il donnait à cette lecture tout le temps que lui laissaient ses études classiques ».

Voilà ce qu'était, entre dix-huit et dix-neuf ans, de 1832 à 1833, au moment où, vers le carême, il entrait à Oxford, le futur oratorien. Cœur ardent et pur, âme rêveuse et mélancolique, il désirait la vérité bien plus qu'il ne la connaissait. « Ne respirant, au milieu de l'atmosphère de l'Université, que l'air libre des montagnes, tout entier aux souvenirs de son enfance insouciante », plein d'admiration pour les poètes et surtout pour Wordsworth, dont il voulait faire son modèle, Faber devait avoir une physionomie douce et attachante, à demi-voilée par la candeur et la modestie (1). Mais sous ces traits fins et charmants, animés souvent par un esprit très délicat dont ses lettres offrent de fréquents exemples, se cachait une flamme dévorante.

Sorti vainqueur, après une hésitation de quelques mois, de sa lutte contre les tentations du doute, Faber avait mêlé, dans une étrange association d'idées et de sentiments, les premiers enseignements strictement calvinistes qu'il avait reçus, avec ce qu'on appelait alors, en Angleterre, l'*Évangélicalisme*. Ce qu'était exactement cette doctrine, ou plutôt cette tendance, nous ne saurions guère le préciser. Toutefois, les écrits de Frédéric-William laissent supposer que, selon la coutume, pour essayer de ranimer l'esprit chrétien au milieu des contrées pro-

(1) Dans une lettre de 1835, écrite à un ami, Faber raconte que, à Harrow, un de ses condisciples disait : « Je ne sais comment cela se fait, mais Faber fascine tout le monde ». Puis il ajoute : « Je dois me hâter de mettre ce *talent* aux pieds de mon Rédempteur ».

(*Life*, p. 33.)

testantes, les apôtres de l'Évangélicalisme invitaient surtout leurs adeptes à susciter en eux-mêmes une ardeur extrême de sentiments vis-à-vis de Notre-Seigneur, mais sans pouvoir — puisque cette puissance a été donnée exclusivement à l'Église catholique — leur bien exprimer ce qu'était ce Christ et ce Rédempteur auquel ils devaient s'unir si étroitement. De cette obscurité dogmatique et de cette surexcitation sensible devaient naître les tristes effets que le jeune étudiant signalait à l'un de ses amis par les réflexions suivantes :

« Mon éducation religieuse a été faite par des membres bons et pieux du parti que, peut-être avec une intention méchante, on nomme *Évangélique*... Mes premières impressions ont donc été en faveur de leurs principes, et je garderai, je l'espère, pour eux, jusqu'à la fin de ma vie, un affectueux respect. Mais lorsque j'arrivai à Oxford, en 1833, je suivis les prédications de Newman. J'entendis exposer des opinions radicalement différentes de celles qui étaient alors les miennes. (Remarquez que je n'entends pas ici parler d'opinions proprement *ecclésiastiques*.) Mon intelligence me parut incliner vers ce que prêchait Newman; mon cœur résistait; enfin, après un combat intérieur qui fut douloureux et terrible (Dieu le sait), je vis décidément l'erreur des principes *évangéliques*, et je les rejetai. Beaucoup de mes amis m'avaient jugé, relativement à ma jeunesse, très-avancé en spiritualité. Hélas! par une suite naturelle du système religieux que j'avais d'abord adopté, je n'avais pu donner à ma piété aucun fondement solide. J'avais été comme un petit enfant qui, pour faire le tour d'une chambre, aiderait sa faiblesse en s'appuyant sur chaque chaise ou chaque meuble. En un mot, j'avais vécu sur une excitation religieuse chaque jour renouvelée, et je n'avais pas appris qu'une piété *au jour le jour* (*de die in diem*) ne saurait rassurer personne au dernier moment... Personne cependant mieux que moi, ce semble, n'aurait pu tirer profit du système *évangélique* : le poids amassé de longues années de péché et de folie ne pesait pas sur mon âme ; elle ne pouvait donc éprouver la réaction violente qui sépare l'état du pécheur presque abandonné de celui du saint dans l'extase. Je

n'avais guère plus de dix-huit ans ; dès l'enfance, j'avais été réfléchi, mon cœur était fervent, je ne connaissais pas d'autre forme du christianisme...

» Je vois que l'Évangélisme nourrit le cœur, aux dépens de la tête ; et, la constitution de l'homme étant ce qu'elle est, quelle méthode serait plus dangereuse? Je vois que, par ce système, la religion n'est plus qu'une série de changements dans la manière de sentir : une sorte de lâcheté spirituelle fait que, dans la crainte de devenir formaliste, on y condamne indistinctement toutes les formes extérieures du culte... En somme, on n'y regarde la vérité que par un côté...

» J'ai donc recommencé à jeter les fondations de mon caractère religieux. Avec la grâce de Dieu, j'appuierai l'édifice supérieur de mon amour sur la base solide d'une sainte *frayeur :* c'est là *le commencement* de cette sagesse qui persuade les hommes. Je me suis soumis au contrôle rigoureux d'un sévère examen de ma conscience, et j'espère que, chaque jour, je fais quelques pas dans la pratique des plus modestes vertus : la douceur, l'humilité, la paix, une obéissance enfantine.

» Il est donc évident que, avec mon caractère (et peut-être avec tout autre), il faut que je me tienne loin de toute controverse, que je sois «souvent dans les jeûnes et dans la prière (1)»; que, selon les paroles du bienheureux Apôtre, je me fasse violence, je soufflète (ὑπωπιάζω τὸ σῶμα καὶ δουλαγωγῶ), afin de la dompter, l'inclination naturelle que j'aurais à argumenter, à disputer dans un esprit peu conciliant et peu chrétien. Oui ! c'est mon devoir de surveiller les courants d'opinion qui, çà et là, se dessinent dans l'Église. Je dois même faire plus que les surveiller. Je dois aller en entretenir mon Dieu, et personne que lui ne doit m'entendre.

» Je voudrais, autant que possible, me retirer de ce bruit, de cette agitation des partis, pour écouter mon Dieu qui m'appelle à être avec lui sur la montagne. C'est là qu'il m'est bon d'être... Sûrement, les vues de Dieu sur le jeûne ne sont pas celles que

(1) II Cor. 5. 6.

l'homme en a naturellement. Il a souvent grandement béni ceux que j'ai gardés par amour pour lui. Je me tourne donc, avec des yeux ardents, vers l'Église primitive ; je m'assieds en esprit aux pieds de ses Apôtres, de ses Évêques, de ses Docteurs, étudiant ce système de *discipline pénitente* dont notre âge, amoureux de ses aises, se moque. Puissé-je, comme ils nous disent l'avoir éprouvé, expérimenter par moi-même que, pour se maintenir dans les temps d'épreuve, le plus fort appui, c'est la ceinture de la chasteté et la lampe de la vigilance » (1).

V.

Cette longue citation nous permet d'apprécier le changement qui, dans l'espace de trois ans à peu près, s'était fait dans l'âme de Faber.

D'abord, surpris par le tour particulier de l'éloquence du docteur Newman, il s'était laissé entraîner par le courant qu'on a depuis appelé *tractarien*. Ensuite , comme il le dit lui même, dans une page que nous nous reprocherions de ne pas traduire , il s'était éloigné de ce maître dangereux (2) :

« J'ai beaucoup réfléchi sur les mérites et les tendances du *Newmanisme*, et, plus que jamais, je suis convaincu de la fausseté de ce système. De tout temps, il y a eu, dans l'esprit humain, une forte tendance vers le mysticisme ; et si vous ajoutez à cette propension si naturelle les circonstances particulières d'une grande profondeur dans la pensée, d'une suite d'études déterminées, d'une réclusion presque monastique, il n'y a pas à s'étonner que Newman se soit laissé profondément pénétrer par l'esprit mystique et allégorique, si cher à Origène et à toute l'école d'Alexandrie. Une expérience personnelle m'a montré com-

(1) *Life and letters*, p. 47 et suiv.

(2) On comprend ce que veut dire ici cette épithète ; le monde trouve aussi parfois que les Saints sont *dangereux*.

bien cet esprit s'empare aisément d'une intelligence, où vit tant soit peu l'imagination. Mais il y a encore une autre raison de la prédominance du mysticisme chez Newman. Amené à combattre Whately et toute l'école qui représente maintenant les idées que l'on se fait de la religion, Newman a pris, par là même, une position plus tranchée; il a défini et systématisé, avec une plus grande précision, des idées et des théories jusque là flottantes; il a déployé un zèle de prosélytisme plus embrasé. Sans aucun doute, celui qui, après une tempête, a suspendu ses vêtements mouillés et son ex-voto devant les autels du divin Océan, a, plus que personne, la vive impression des dangers de la mer. Aussi vois-je avec un profond chagrin se répandre à Oxford les semences de ce mysticisme aimable et pieux. Inévitablement et logiquement, cette distinction entre la religion des sages et les superstitions du vulgaire, amènera une crise, analogue à celle qui fut la cause humaine de la chûte terrible de cette vaste institution, qu'on appelait le Paganisme. Il est bien évident que, pour le Christianisme lui-même, il n'y a pas à redouter de telles conséquences. Mais l'Eglise recevra un coup terrible de la part de ces essaims de jeunes gens, appelés bientôt à sortir des bancs pour devenir prêtres de paroisse, et qui s'en iront commencer leur ministère, avec la conviction qu'il y a des doctrines secrètes, que l'on fait *aussi bien* de ne pas révéler au peuple, des mystères, ou, pour employer les propres paroles et ce qu'on pourrait nommer le trésor particulier de Newman, *des pensées sur lesquelles, devant un auditoire mêlé, il est à peine bon d'insister* ».

« Suis-je chimérique dans mes appréhensions? Peut-être; mais je redoute presque autant les tendances mystiques de Newman que le rationalisme de Whately... Je puis dire que, après avoir été un élève candide de Newman, après avoir lu très attentivement ses œuvres et suivi régulièrement ses instructions à l'église, j'ai trouvé fatigantes les simples paroles de la Bible. Les paisibles consolations du saint Livre semblaient se dérober à moi; et je ne sais quelles rêveries platoniques, vagues, indéterminées, me semblaient plus souhaitables. Remarquez-le,

je sais que ce ne sont pas là les vraies pensées de Newman lui-même ; je sais que c'est un chrétien éminemment pieux et très humble. Mais je crois qu'il s'est assis aux pieds des anciens philosophes contemplatifs, avec une humilité qui n'est pas conforme à l'Ecriture ; je crois qu'il s'est imprégné de leurs maximes et que tous ses disciples, s'ils n'y prennent garde, deviendront autant d'*Esséniens chrétiens*... Je crois donc son système mauvais, et ses progrès ultérieurs ne m'inspirent que crainte et défiance. Le pire, c'est que je vois Newman lui-même *croître* dans ses propres opinions. J'ai vu chez lui des idées, d'abord confuses, prendre la forme d'affirmations positives. J'ai vu la conclusion d'une proposition devenir, à travers une longue série de raisonnements, l'une des prémisses d'une proposition plus avancée. Chez lui, tout progresse, et je ne sais quand s'arrêtera cette marche qui est, à mes yeux, celle de l'aveugle erreur, bien plutôt que celle de la calme et tranquille vérité » (1).

(*A continuer.*)

Rov. de Cabrières,
chanoine, v.-g.

(1) *Life and letters*, pp. 20, 21, 22.

DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

(Suite et fin.)

IV.

Depuis la publication de notre précédent article, le Ministre de l'Instruction publique a parlé. Une circulaire de M. Jules Simon avertit MM. les professeurs de l'Université de se tenir sur leurs gardes, les invite à quelque prudence et à beaucoup de modération, et les somme enfin d'être sages, même en dehors de leurs fonctions, leur rappelant que le professorat est un sacerdoce. Je reconnais toutes les bonnes intentions du Ministre, mais à quoi ont-elles abouti ? Au déplacement de quelques professeurs. Ce remède ne saurait être efficace, et l'on a de la peine à comprendre comment des articles ou des discours, scandaleux à Bordeaux, deviendraient édifiants à Lyon. Une politique ou une philosophie, dangereuse à Dijon, ne saurait être à Toulouse sans inconvénients. D'ailleurs que reproche-t-on à ces membres du corps universitaire? D'être républicains? Est-ce que M. Jules Simon ne le serait plus? De n'être pas catholiques? M. Jules Simon a-t-il abjuré le rationalisme et la libre-pensée? Les lycées et tous les colléges de l'Etat ne sont-ils pas ouverts, ainsi que toutes les administrations, aux fonctionnaires et même aux élèves de tous les cultes ? Est-ce qu'on exclurait les fonctionnaires qui ne reconnaissent aucun culte? S'il est vrai que les mutations imposées à ces professeurs sont une disgrâce, tous les hommes logiques doivent protester contre une si criante injustice. Le clergé repoussera ces prétendus ménagements dont on veut se faire un mérite auprès de lui; car le clergé ne saurait plus se laisser prendre à des piéges pareils; il connaît maintenant le fond de l'esprit universitaire. L'Université est toujours l'ennemie de l'Eglise catholique. Elle veut bien de la libre-

pensée, mais elle veut aussi des élèves ; et, quand la libre-pensée prend un peu trop ses ébats, les élèves venant à disparaître, elle prie la libre-pensée de s'effacer ou de porter plus loin ses chaires discréditées. Car, voyez-vous, *le professorat est un sacerdoce.*

Le pouvoir universitaire se confondant avec le pouvoir civil, l'Université n'a jamais eu, comme corporation, d'autre opinion que l'opinion du gouvernement du jour. Dès lors, il est impossible de découvrir le moindre tort dans la conduite d'un professeur qui manifeste une opinion quelconque. Si l'Université a un *Credo*, qu'elle le publie. Mais si ce symbole n'existe pas, si aucun candidat à l'agrégation n'a été interrogé jusqu'ici sur sa foi, s'il ne peut pas l'être, pourquoi lui demanderait-on compte de ses croyances, ou pourquoi lui ferait-on un crime de sa pauvreté en fait de principes ?

Pour moi, et je le dis avec tout le respect dû à des hommes parmi lesquels il en est plusieurs que j'estime et honore, je pense que, dans l'Université, la position insoutenable ce n'est pas celle des maîtres plus ou moins républicains, plus ou moins libres-penseurs ; c'est bien plutôt celle des prêtres qui s'y trouvent encore ; et, s'il y a des hommes à éliminer, ce ne sont pas les professeurs incrédules, ce sont les aumôniers.

L'aumônier, direz-vous, fait du bien.—Tant qu'il vous plaira ; mais mettons tout le bien qu'il peut faire en regard de tout le mal que sa soutane couvre, et vous aurez bientôt conclu.

Il m'en coûte de dire ces choses ; mais qu'on se rappelle le mémoire publié, en 1836, par le P. Lacordaire, alors aumônier d'Henri IV : les choses, certes, ont cruellement empiré depuis. Non, non, que l'Université ne change pas ses professeurs, parce qu'ils sont trop sincères, et qu'elle nous rende des prêtres qui, par leurs vertus mêmes, sont un masque d'autant plus dangereux jeté sur une des vraies causes de nos malheurs, l'enseignement officiel.

Il faut répéter à satiété le mot de l'Évangile : *Non potest arbor mala bonos fructus facere.* L'Université est une institution radicalement mauvaise; le temps est venu de la renverser

sous le poids de ses œuvres. Il est impossible de la transformer, comme quelques-uns le proposent, au point de rendre bons les fruits malsains et empestés. Toutes les fois que ceux qui la gouvernent ont voulu le tenter, ils n'ont jamais pu échapper au reproche d'hypocrisie.

V.

On me demandera peut-être ce que je mettrai à la place de l'Université. Eh mon Dieu! quelque chose que l'Université vante beaucoup et pratique très peu : *la Liberté.* Je suis loin de prétendre que la liberté la plus absolue soit sans inconvénients. Mais de deux choses l'une : — ou l'Etat est redevenu chrétien et admet, comme base de tout enseignement, la doctrine catholique. Dès lors, il se ferait un devoir et un honneur de protéger la liberté de l'Église, qui réclame, comme un héritage du Christ, le droit d'enseigner et d'élever la jeunesse. Ce n'est pas que les membres seuls du clergé ou des congrégations enseignantes fussent appelés à exercer ce ministère délicat, mais l'Église veillerait elle-même à ce que le dépôt de la foi et les règles des mœurs fussent conservées dans leur intégrité, et à ce que les autres enseignements ne fussent jamais en contradiction avec ses principes immortels. Cet idéal est loin, bien loin de nous. — Ou l'Etat, sans être légalement athée, sans être indifférent à l'affirmation ou à la négation de Dieu, l'Etat, s'avançant même jusqu'à comprendre le Décalogue de Moïse parmi les principes constitutifs des sociétés, n'irait pas néanmoins jusqu'à se prononcer entre les diverses confessions et persisterait à tenir la balance égale entre le *credo* immuable et les croyances variables à l'infini des sectes séparées. Dans ce cas, il y a des lois protectrices de l'enfance, et il ne sera jamais permis à un gouvernement qui ne veut pas abdiquer de livrer les enfants aux entreprises homicides des marchands d'éducation, pas plus qu'aux calculs non moins homicides des partis anti-sociaux. Encore une fois, ce qu'il y a de plus urgent, c'est que l'État n'enseigne plus par lui-même, parce qu'il n'a aucun principe d'éducation, n'ayant officiellement aucun principe religieux.

L'essentiel, c'est que la surveillance nécessaire de la liberté d'enseigner acquière ce degré d'impartialité et de justice que la nature humaine, avec ses invincibles penchants, rend bien difficile chez les inspecteurs universitaires.

Il n'est pas impossible de modifier la législation dans ce sens. Elle peut armer la société contre ceux qui attaquent ses principes constitutifs, tout en laissant inviolable la liberté des familles et l'indépendance de l'Eglise dans l'enseignement religieux. Il est infiniment plus pratique de protéger la liberté en réprimant la licence que de couvrir maladroitement de sa responsabilité toutes les licences du monopole.

On parle beaucoup d'économies que nos malheurs ont rendues indispensables ; on se propose de supprimer quelques magistrats, un certain nombre de sous-préfets. La suppression progressive de la portion du budget absorbée par le monopole universitaire serait une économie plus sérieuse. Il y aurait un double profit, et n'est-ce pas un principe de bonne administration que les économies utiles sont celles qui, en ménageant nos finances, débarrassent l'administration de services improductifs, à plus forte raison de services qui produisent du mal sans compensation.

Si l'on ne se hâte, demain peut-être on réussira à endormir l'opinion. Car, il n'est pas difficile de prévoir ce qui va arriver. Après les orgies de l'insurrection, où les élèves de l'Université, sinon les maîtres, ont bien eu quelque part, nous arriverons, il n'est pas difficile de le prévoir, à une réaction en sens inverse, et telle hypothèse peut se présenter où, avant quatre ou cinq ans, l'Université se fera dévote... pour vivre. Aux premiers jours du dernier empire, nous avons vu des échantillons de ce mouvement, il est vrai promptement arrêté. Ce ne fut qu'un feu de paille ; mais ce feu, l'intérêt aidant, pourrait se rallumer et produire les mêmes illusions. Non, ne forçons pas des hommes qui peuvent être égarés, mais que nous croyons sincères, à prendre par intérêt une attitude gênante.

VI.

Mais, dira-t-on encore, si vous supprimez l'Université, vous supprimez du coup les grades universitaires ; et la force des études, et la culture littéraire, et la barrière si utile à opposer à tant de nullités qui se précipitent sur les plus honorables carrières ! La réponse est facile. Vous parlez de la force des études en France ? Cette force, je la nie positivement, et j'ajoute que ce malheur doit être attribué en très grande partie au baccalauréat. Ce n'est pas le lieu d'épuiser cette question, l'expérience est là et il faut fermer les yeux à la lumière pour contester notre incontestable faiblesse en matière d'études. Et quant à la culture littéraire, hélas ! nous voyons où, depuis quelque temps, nous sommes tombés ; et si l'Université réclame pour elle les produits modernes de la littérature, elle a certes une vigoureuse audace.

Reste la nécessité d'empêcher les carrières diverses d'être obstruées par des jeunes gens qu'une insuffisante préparation rendrait indignes de les aborder. Mais enfin l'Université ne doit pas seule avoir souci de la réputation des divers corps, où de jeunes aspirants demandent à être admis ! Des commissions prises dans ces corps mêmes formeront toujours un jury plus compétent.

Quant aux établissements d'éducation rendus à la liberté absolue, au point de vue des méthodes littéraires ou scientifiques, leur préoccupation n'étant plus de mouler leurs élèves selon le type unique et (disons-le) absurde de l'examen final, voici ce qui aura lieu : après tout, ils tiendront, au nom de leur existence même, à soutenir entre eux une légitime concurrence, et cette concurrence ils la soutiendront par les examens qu'ils imposeront aux élèves. Au lieu d'un examen final, on aura ou l'on pourra avoir une série d'examens, à l'aide desquels les jeunes gens, montant successivement, pour l'enseignement secondaire, de degré en degré, comme pour le droit et pour la médecine, n'en seront plus à réserver des efforts

exagérés, comme cela se voit trop souvent pour la dernière année, quelquefois même pour les six derniers mois de leurs études.

Les établissements eux-mêmes auront, selon nous, un immense avantage, celui de donner une valeur légitime aux certificats d'étude qu'ils pourront délivrer.

On cherchera évidemment à obtenir des certificats du meilleur aloi. Là, sans doute, se retrouvera la lutte entre le maître et le père de l'élève, et ce sera aux maîtres à juger ce qu'ils préfèrent, ou d'une sévérité pénible quelquefois envers les parents, ou d'une condescendance bientôt ruineuse, à cause du contrôle supérieur que le public fera des certificats délivrés au sortir du collége.

VII.

Mais là où le baccalauréat me paraît surtout funeste, c'est quand je l'envisage au point de vue religieux.

Un fait certain, c'est que les élèves, au moment où les questions religieuses devraient les intéresser le plus, se trouvent, par suite de ce malheureux examen, dans une disposition de dégoût pour toute étude qui les détourne de l'objet unique de leurs préoccupations. Il se forme sur ce point des traditions fâcheuses, malgré tous les efforts des maîtres. Je sais bien que les élèves distingués sont capables de suffire à tout, mais les élèves distingués ne font pas la masse. Un grand nombre, après avoir perdu leur temps dans les classes inférieures, arrivés en rhétorique et en philosophie, veulent le réparer ; et, dans ce but, ils écartent tout ce qui ne se trouve pas dans le programme de l'examen ; et comme toute question religieuse en est forcément exclue, l'enseignement religieux n'est, aux yeux de nos jeunes aspirants, qu'une superfétation.

Je parle des établissements chrétiens. Que serait-ce, si je plongeais mes regards dans les lycées, à l'heure où l'aumônier fait ses cours de catéchisme ou de controverse ? Et vous voulez que ces jeunes gens, parvenus au terme de leurs études classiques, avec les notions les plus insuffisantes des principes religieux, incapables de soutenir une lutte contre d'autres jeunes

gens dont les objections sont souvent d'autant plus difficiles à réfuter qu'elles sont plus absurdes, vous voulez qu'ils ne sentent pas leur foi s'ébranler et souvent se perdre?

Nous ne pouvons donner un enseignement religieux solide que lorsque, débarrassés des préoccupations du baccalauréat, les élèves sauront que les certificats d'études seront délivrés dans les maisons où ils auront été élevés; que ces certificats auront la valeur morale de la maison qui les délivrera, et que, dans les maisons chrétiennes, ils ne seront accordés qu'après des examens où l'instruction religieuse sera placée en première ligne. C'est pour cela que nous conjurons Nos Seigneurs les Évêques d'élever la voix pour demander la destruction du baccalauréat. Un illustre prélat nous disait que, laissant ses titres à l'Université officielle, il faisait donner, dans ses établissements, aux plus brillants de ses élèves le diplôme de maître ès-arts. Les Universités anglaises, qui valent bien la nôtre, attachent un grand honneur à un titre pareil. Mais, peu importe. L'essentiel, c'est le droit, pour chaque établissement, de faire subir ses examens comme il l'entend, et de distribuer des certificats d'études sous la forme qui lui plaira. Ces certificats, contrôlés par d'autres examens, pourront induire en erreur, lorsqu'un établissement, jadis sévère, penchera vers sa ruine. Mais outre que le baccalauréat est une mesure bien autrement fausse de la force des études, l'erreur que nous prévoyons sera bien vite relevée, et la conséquence fatale sera la mésestime encourue par des maîtres trop faciles envers des élèves incapables.

Nous avons indiqué quelques réformes, à nos yeux indispensables; nous pourrions en signaler bien d'autres; pour aujourd'hui, c'est assez. Peut-être, pourtant, reviendrons-nous un jour sur la nécessité de faire pénétrer chez les élèves l'influence de l'Eglise, et sur l'action qu'elle doit exercer en matière d'enseignement, s'il plaît un jour à la Providence de fermer enfin l'ère si douloureuse de nos révolutions.

Emm. d'ALZON,

des Augustins de l'Assomption.

CORRESPONDANCE.

Si la *Revue de l'Enseignement chrétien* n'était qu'un recueil périodique ayant pour unique objet d'élucider des questions de philosophie, de littérature, d'histoire ou de pédagogie, peut-être n'eût-elle pas, à son apparition, suscité de si vifs témoignages de sympathie et des encouragements partis de si haut; et bien certainement nous n'aurions pas la pensée de les publier dans un intérêt qui pourrait paraître personnel. Mais, nos lecteurs le comprendront sans peine, la *Revue* n'est qu'une des manifestations de l'œuvre plus généralo à laquelle nous les convions de s'associer : cette œuvre leur appartient aussi bien qu'à nous, elle se développera par eux, sous des formes variées; et c'est par son caractère collectif que cette œuvre a attiré sur elle de si précieuses approbations. C'est pourquoi nous croyons devoir leur communiquer une correspondance qui les intéresse au même titre que nous.

La lettre suivante a été adresée au T. R. P. d'Alzon par Mgr l'évêque d'Aquila :

J. M. J. Aquila, 7 Maggio 1871.

Mio stimabile Amico,

Ho ricevuto con immenso piacere il manifesto della *Revue de l'Enseignement chrétien,* che dopo 15 anni di silenzio rinasce opportunissimamente sotto il di Lei impulso o la di Lei direzione. Dico *opportunissimamente,* perchè la demolizione di tutti i principii cristiani, prodotta dall' insegnamento pagano canònizzato dai Governi per mezzo delle Università laiche, è ormai giunta al suo apogeo, e non rimane più che demolire. Parigi e Roma ne colgono i tristissimi frutti. Il grido d'all'armi gittato in mezzo alla società da circa trent' anni a questa parte è andato perduto nel frastuono dei martelli demolitori! Possano almeno ora, dopo tante rovine, i sordi riacquistar l'udito, ed i ciechi la vista! e tutti coloro che non hanno perduto il *sensum Christi* stendere la mano a ricostrurre la società sugli elementi vivifici ed immortali del cristianesimo!

Io intendo di abbuonarmi. Prego la di Lei bontà di far segnare il mio nome, e di farmi spedire il 1° n° che credo già pubblicato. Le rinnovo i sentimenti di mia stima e venerazione, e mi pregio di ripetermi

Suo devotissimo servitore ed amico,

✝ Luigi Filippi, Vescovo di Aquila.

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre de M. l'abbé Darré, vicaire-général de Mgr l'archevêque d'Auch :

Votre premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien* vient de nous parvenir. Nous l'avons lu avec avidité, et il nous a paru répondre au plus urgent besoin de notre infortunée patrie.

Courage, bien cher Père, c'est là une œuvre de Dieu ; il faut la poursuivre et la répandre. Qui sait si, dans le dessein du Seigneur, elle n'est pas destinée à avoir une décisive influence pour arracher enfin la France à la Révolution, qui a accumulé tant de ruines?

Votre projet de *Ligue catholique* nous arrive ici au moment où une idée de ce genre commence à se faire jour dans notre presse locale. Votre programme jette de vives lumières sur ce qui n'était ici encore qu'idées confuses et simples aspirations. Notre bien-aimé confrère et collègue, M. de Ladouc, notre commun ami, en a jeté le premier mot dans un de nos journaux...

Nous avons ici des âmes bien faites pour vous comprendre et vous suivre, et même pour vous apporter peut-être quelque collaboration.

Nous commencerons toujours par le plus important : le concours de nos prières, qui vous est désormais assuré.

Je prends la liberté de vous adresser un journal de notre ville, dans lequel commencent à se remuer de bonnes idées, et particulièrement celle dont il s'agit ici : c'est le journal *le Conservateur*.

M. le supérieur du Grand Séminaire de Meaux veut bien « féliciter les rédacteurs de la *Revue* de leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut, ou plutôt la régénération de la jeunesse française ; il admire surtout la franchise avec laquelle ils dénoncent l'ennemi commun, et applaudit de grand cœur à tous les moyens qu'ils offrent aux catholiques pour le détruire ». M. le supérieur de l'institution Saint-Etienne, dans la même ville, en nous faisant part de cette précieuse approbation, y joint l'expression de ses propres sentiments : « Ces grandes idées que vous voulez répandre dans le monde, nous les avons mises en pratique, ou plutôt nous en avons, avec la grâce de Dieu, formé une petite réalisation dans une institution catholique et

ecclésiastique, attendue et désirée depuis longues années par les chrétiens restés fidèles, et même par les familles qui n'ont de chrétien que le nom, quelques généreux sentiments et quelques idées sérieuses, et qui reconnaissent l'incapacité absolue des colléges universitaires pour donner à la jeunesse une bonne éducation, cela va sans dire, et une solide instruction ».

« Je vous l'avoue, Monsieur le rédacteur, j'ai hâte de voir une Université catholique quelconque s'épanouir sur le sol de France pour y envoyer mes élèves prendre leurs degrés, c'est-à-dire les attestations véridiques d'une science profonde et pure, en un mot, chrétienne... ».

Dans une lettre pleine de généreux sentiments, un ecclésiastique distingué du diocèse de S., chanoine honoraire, secrétaire général de l'évêché, s'exprime ainsi : « Je ferai tout mon possible pour contribuer, selon mes faibles forces, à la destruction de Carthage. *Delenda Carthago.* Ne ferais-je tomber qu'une seule pierre, ce serait toujours cela ».

M. l'abbé Besson, supérieur du collége Saint-François-Xavier, à Besançon, nous écrit : « J'ai adhéré de grand cœur à la *Ligue de l'Est.* La guerre l'a brisée; il vous faut refaire, dans le Midi, *la Ligue de la France*, et communiquer, ou de Nimes, ou de Paris, avec tous les établissements libres d'instruction secondaire.

« Une lettre que j'ai écrite, l'an passé, à M. de Broglie portait que nous réclamerions, sans trêve ni merci, *l'équivalence des grades et la liberté des programmes,* deux conditions sans lesquelles l'enseignement supérieur ne serait pour nous qu'une illusion avec beaucoup de frais et aucun avantage. Je suis toujours dans les mêmes dispositions; je ne crois pas que, en dehors de ces deux conditions, nous puissions *fonder rien de solide*, ni qu'on puisse *nous accorder rien de sérieux* ».

« C'est avec bonheur, écrit M. le supérieur de la société Saint-Bertin, c'est avec bonheur que je vois reparaître la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Puisse la France saisir la nouvelle occasion qui lui est offerte par la Providence pour détruire l'Université, cause de tous nos malheurs ! Puisse-t-elle

aussi voir s'établir l'enseignement catholique et y puiser la vie pour la nouvelle génération qui s'élève en ce moment ».

« Vous faites une grande œuvre, mon Révérend Père; Dieu veuille la bénir ! Je m'y associe de tout mon cœur, et la société de S.-B. sera heureuse de recourir à votre expérience et de marcher après vous ».

M. le supérieur de l'institution Saint-Joseph, de la même vil e, nous apprend que « la réapparition de la *Revue* y est saluée avec reconnaissance; Dieu veuille bénir les efforts du généreux champion de la liberté de l'enseignement catholique ! »

M. l'abbé Verniolles, curé-doyen de Beaulieu (Corrèze), ancien supérieur de petit séminaire, ancien professeur de rhétorique, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation, « a appris avec une joie bien sincère que la *Revue de l'Enseignement chrétien* se réveillait, après quinze ans, de son trop long sommeil. Il retrouve, dans le premier numéro, cette sûreté de doctrine, ce courage, ce dévoûment à l'Eglise, qui lui faisaient tant aimer ce recueil autrefois. Il y a, dit-il, dans la reprise de ces travaux, une actualité incontestable; vous serez, j'espère, compris et soutenus, et vous contribuerez largement à sauver la société et à défendre l'Eglise ».

Un jeune avocat, de Montpellier, ancien élève de l'Assomption, adresse au R. P. d'Alzon une lettre que son caractère trop intime ne nous permet pas, à notre grand regret, d'insérer en entier :

« Je reçois le prospectus de la *Revue de l'Enseignement chrétien* et je viens répondre à l'appel qu'il fait aux catholiques. Si mes félicitations avaient quelque valeur , je vous féliciterais bien fort d'avoir relevé le drapeau de la liberté d'enseignement; mais si je n'ai pas le droit de vous *féliciter,* laissez-moi vous *remercier*, comme catholique, comme père de famille, d'avoir pris entre vos nobles mains ce noble drapeau, et vous souhaiter pour lui toutes sortes de bénédictions... Si je puis être utile à la *Revue* et vous être agréable en aidant à la répandre à Montpellier, veuillez compter sur mon zèle, et veuillez surtout ne m'en avoir aucune reconnaissance; je suis

trop convaincu que la cause que vous soutenez est celle de toutes les familles chrétiennes et de la France catholique.... ».

Nous ne nous sentons pas le courage de tronquer la lettre suivante, bien propre à montrer le but que se propose la *Revue*, et à signaler les difficultés qu'elle rencontrera sur sa route, difficultés qu'elle pourra vaincre avec le concours généreux de tous ses associés. Elle est d'un ancien professeur de philosophie, chef d'institution libre, et dont le nom est une autorité :

Au T. R. P. Emmanuel d'Alzon, Supérieur des Augustins de l'Assomption de Nimes.

Dijon, le 26 avril 1871.

Monsieur et vénérable ami,

Je viens de recevoir la circulaire par laquelle vous annoncez la résurrection de la *Revue de l'Enseignement chrétien*. Cette publication, qui a fait du bien après la révolution de 1848, et qui a contribué pour sa part à modifier nos institutions d'alors dans le sens d'une plus grande liberté accordée à l'enseignement secondaire, au profit des idées chrétiennes, aura un rôle semblable, et plus utile encore, après les événements aussi extraordinaires que terribles et significatifs de 1870 et 1871. Votre cri de ralliement sera donc certainement entendu, et vous trouverez un concours actif et sympathique à Nimes, dans le Midi et dans toute la France. On verra, dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, un organe des doctrines qui doivent réunir les catholiques dans l'éducation de la jeunesse, et, de plus, un combattant brave et fort pour la cause de la liberté, soit dans l'enseignement secondaire, où elle n'a qu'une place incomplète, soit dans l'enseignement supérieur, où elle n'a pas de place du tout. Depuis que le mot de liberté a si souvent été revendiqué, nous n'avons guère eu que la confiscation perpétuelle de la liberté elle-même, et il est triste de voir la fausseté de ceux qui, en criant *liberté*, ne songent qu'à la tyrannie, et la sottise de ceux qui, ne voyant pas cette contradiction, se contentent si facilement du mot au lieu de la chose. La Providence, ayant en pitié notre ignorance, a pris le parti de montrer elle-même, par des faits éclatants, combien ces mots, *ordre* et *liberté*, ont été mensongèrement employés au profit du mal, les chefs soi-disant de l'ordre n'ayant été que les chefs de la corruption, et les partisans prétendus de la liberté n'étant la plupart du temps que d'abominables tyrans. Oh! qui nous donnera de voir enfin la sincérité dans notre langage et dans nos mœurs? de voir l'ordre dans la justice et non dans l'intrigue? et de voir la liberté dans le concours sans entraves des gens de bien, et non dans l'omnipotence hypocrite ou violente des

gens du mal? En ce qui regarde la mission de la *Revue de l'Enseignement chrétien,* les universités catholiques, voilà ce qu'il faut atteindre surtout, non pas comme des institutions à imposer au public, mais comme des œuvres que es gens de foi doivent être libres d'accomplir, ainsi qu'ils le font en Belgique et aux Etats-Unis. Que des catholiques soient libres d'avoir des Universités, cela est tellement clair aux yeux du bon sens, qu'on serait stupéfait, si la chose existait, qu'elle pût être mise en contestation ; et cependant nous voyons ce déni de justice, consacré par les institutions de notre siècle, comme une chose naturelle, et, ce qui est pire, au nom même de la liberté, comme nous avons vu, sous le nom de liberté de penser, les attaques les plus odieuses contre nos croyances, attaques accompagnées de réclamations obstinées pour qu'on nous fermât la bouche quand nous l'ouvririons pour nous défendre. Si la France devait se laisser ainsi tromper toujours, si elle continuait d'accepter que la liberté de parler et d'écrire c'est la liberté d'insulter et de faire circuler l'insulte, et que la liberté d'enseigner, c'est seulement celle de prendre rang dans l'enseignement officiel, mais non celle de répondre aux vœux de telles et telles familles, de telles et telles populations, qui veulent qu'avant tout et pardessus tout l'enseignement soit la croyance dans les paroles et dans les actes; tant que la France se contenterait de ces belles libertés et de ce bel ordre qui l'ont si bien conduite à moitié dans le précipice, comment espérerait-on qu'elle pût en remonter et en sortir? Mais elle en remontera, elle en sortira, Dieu aidant; et le catholicisme, qui ne demande qu'à ne pas être entravé, pour répandre dans tous les sens ses lumières et ses bienfaits, redeviendra encore la véritable vie de notre pays. La *Revue de l'Enseignement chrétien* aura sa part d'honneur dans cette renaissance de la France, dans cette préparation d'un vingtième siècle, ou les bonnes aspirations du dix-neuvième seront enfin débarrassées des mensonges qui ont failli les étouffer.

Veuillez agréer, Monsieur et vénérable ami, l'assurance de mes anciens et bien affectueux sentiments de respect.

Clément Gourju.

Un religieux de la Compagnie de Jésus, auteur de plusieurs livres excellents, en s'abonnant à la *Revue* au nom du supérieur de sa résidence, nous écrit que cet « abonnement est une marque d'adhésion sympathique à l'œuvre, au programme et aux directeurs qui en ont eu la pensée et qui la réalisent ».

Nous attachons le plus grand prix à cette correspondance, qui contribuera, ce nous semble, à faire mieux comprendre le caractère de l'œuvre dont la *Revue* est l'organe. C'est donc à regret que, par suite du défaut d'espace, nous ajournons aux

numéros suivants l'insertion des nombreuses lettres que nous avons encore reçues. Il nous en est arrivé même des contrées que le sort des armes a séparées de nous par des frontières que les cœurs sauront franchir. Nous serons obligés de supprimer bièn des noms, ne nous trouvant pas suffisamment autorisés à les faire connaître.

UN MOT SUR LE BACCALAURÉAT.

On nous communique les observations suivantes. L'auteur n'a évidemment en vue que l'appréciation d'une des nombreuses modifications des programmes du baccalauréat. Ce qui est moins mal a toujours été préféré à ce qui est pire; et, en ce sens, nous admettons qu'on puisse voir quelque amélioration dans les programmes universitaires; mais le baccalauréat n'en reste pas moins, à nos yeux, une institution vicieuse à tous les points de vue.

(*Note de la rédaction.*)

Depuis longtemps on l'a dit, le diplôme de bachelier n'était, aux yeux des élèves, qu'un prix de mémoire. Afin de l'obtenir au plus vite, ils abandonnaient les lentes et solides études des bons établissements pour apprendre à réciter des manuels, et un indigne succès couronnait trop souvent ces études superficielles.

Aussi lorsque le Ministre de l'Instruction publique, par son règlement (alors nouveau) de l'examen du baccalauréat ès-lettres, exigea, outre la version latine, une composition latine et une dissertation philosophique, il n'y eut pas un partisan des études sérieuses en France qui n'applaudît à cette mesure. Jadis, au moyen de la bifurcation des études, nos établissements publics et privés ont dirigé et permis de diriger un plus grand nombre de jeunes gens vers les professions industrielles, commerciales et agricoles. Au lieu d'inonder la France d'une multitude de demi-savants à charge à la société, et qui ne savaient que demander au budget leurs moyens d'existence, cette nouvelle organisation de nos études a voulu sans doute habituer les

élèves à chercher leurs ressources en eux-mêmes, à se les créer par le travail individuel ou commun, à vivre, en un mot, de la vie commune, et à ne pas se croire perdus dès que le gouvernement ne peut plus les employer ou qu'une révolution politique les prive de leur emploi.

Mais la jeunesse vraiment studieuse, dédaignant l'appât grossier des méthodes expéditives et d'une liberté prématurée, se pressera en plus grand nombre que jamais dans les établissements sérieux, où se font, depuis longues années, de bonnes et solides études. Ils sauront se garantir de cette maturité anticipée qui, remplissant l'esprit d'idées superficielles et inexactes, les livrerait sans défense aux illusions de la vanité et aux égarements de l'erreur.

Ils n'oublieront pas que la nature, en proportionnant aux forces de chaque âge les facultés qu'elle nous a départies, a voulu que nous missions à les exercer la même lenteur qu'elle met elle-même à les développer. Ils suivront avec docilité les divers degrés de cet enseignement sagement calculé, symétriquement divisé, qui a formé tant d'hommes supérieurs; ils ne chercheront pas des fruits précoces et peu durables, et n'iront pas, par une folle précipitation, méconnaître la puissance du temps; car la véritable maturité, lui seul peut la donner. Ils ne chercheront pas à abréger les instants qu'ils consacrent à leurs études ; ils n'appelleront pas de leurs vœux impatients un avenir qui viendra toujours assez vite, une indépendance qu'ils ne possèderont pas plus tôt qu'elle leur pèsera peut-être.

Qui les presserait ? Le joug de la discipline pour eux ne sera pas lourd à porter ; ils ne se feront pas de ce monde, où tant d'autres brûlent de se lancer, une image bien séduisante ; et quand ils entreront dans cette carrière, où, dès les premiers pas, les mécomptes, les obstacles, les dégoûts les attendent, plus d'une fois (nous en avons l'intime conviction) leurs regards se porteront avec orgueil vers ces premières années qui se seront écoulées pour eux sans amertume et sans ennui, sous la protection de la religion, des lettres et des sciences.

L. Monteils-Nougarède.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LES LIBRES-PENSEUSES ET LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. — Mémoire à NN. SS. les évêques de France, par *Alex. de Saint-Albin* (1).

Le mal est sorti de ses catacombes ; il épanouit ses œuvres au grand jour ; il travaille ouvertement à détruire la société en achevant d'en ruiner les bases. Pour cela, il a déployé toutes les ressources de sa puissante organisation contre l'enfant et contre la femme. En quoi, le F.·. J. Macé ne faisait que poursuivre l'œuvre du F.·. Voltaire. Le F.·. Macé, ancien professeur du collége Stanislas, ancien répétiteur à Louis-le-Grand, ancien maître des conférences à Henri IV, a été le promoteur de la *Ligue d'enseignement*. Le but, dissimulé quand sa divulgation pouvait nuire, avoué quand il n'y avait rien à craindre, était la suppression de l'enseignement religieux, *la séparation de l'Eglise et de l'Ecole*, pour arriver plus sûrement au rationalisme absolu. Quand les préjugés contractés à l'Ecole n'y mettront plus obstacle, rien ne s'opposera plus aux progrès salués par M. Amédée Jacques, élève de l'Ecole normale, agrégé de philosophie, ancien professeur de philosophie à Douai, à Amiens, à Versailles, à l'Ecole normale, et, je crois aussi, à Lyon : « La raison et la liberté remplacent les dieux du christianisme. Il n'y « a plus d'autre culte, d'autre religion que la religion de la « Raison et le culte de la Liberté » (2). A. Jacques était athée et ne s'en défendait pas ; mais la plupart de ces athées s'accommodent parfaitement d'un dieu indifférent ou impersonnel, si l'on tient encore à ce mot. On accueillera même les catholiques, et ils seront les bienvenus, pourvu qu'ils se contentent du nom et qu'ils aient autant de respect pour l'athéisme qu'on veut bien en avoir pour certains mots auxquels ils pourraient tenir. Toutefois, ces catholiques maçons ont besoin de pratiquer souvent la tolérance sans réciprocité. On ne leur ménage pas toujours les mots : « Les dogmes vieillis du catholicisme ne sont plus que le « cadavre d'une religion ; et si la société, par un effort quel- « conque, ne s'en délie, elle devient elle-même cadavre » (3).

(1) 1 vol in-8°, Paris, Watelier, 1868.
(2) *La Liberté des peuples*, 20 novembre 1851.
(3) Lettre à M. Eugène Sue, 5 décembre 1856.

A cette ampleur dans le blasphème, on reconnaît aussitôt M. Edgar Quinet, membre de l'Assemblée nationale, chevalier de la Légion d'honneur de la création de Louis-Philippe, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon, et qu'en récompense de ses opinions bien connues on nomma professeur au collége de France comme titulaire d'une chaire de création nouvelle. Amédée Jacques n'est pas moins explicite : « Le catéchisme abêtit l'enfance ; je prouverai ensuite qu'il la « corrompt » (1).

Ils ont compris qu'il leur fallait la coopération de la femme ; tant que l'apôtre du foyer ne sera pas séduit, la société trouvera dans la famille une force de résistance qu'ils ne pourront surmonter. Aussi M. Ernest Bersot, membre de l'Institut, élève de l'Ecole normale, agrégé de philosophie, tour à tour professeur de cette science à Rennes, à Paris, à Bordeaux, à Dijon et à Versailles, secrétaire de Cousin, M. Bersot, dis-je, appuie de son éloquence et de tout le crédit du *Journal des Débats* le projet de donner aux jeunes filles la même éducation universitaire qu'aux jeunes gens. Le grand-maître, M. Duruy, pratiquait en grand les principes de la Ligue de l'enseignement, et M. Bersot le soutenait en ces termes : « Puisque les sœurs des » frères qui sont dans les colléges doivent un jour épouser des » hommes qui auront été dans les colléges aussi (2), quoique » nous ne soyons nullement jaloux de faire des femmes libres- » penseurs (3), il nous paraît bon qu'elles aient le plus possible » l'esprit juste (4), qu'elles habitent le même monde (5) que » leurs maris, et qu'il y ait quelques idées communes (6) entre » personnes qui doivent passer la vie ensemble (7) ». On se souvient des violentes attaques dont le clergé fut l'objet, en 1841, à Bordeaux, à l'occasion des prédications du P. Lacordaire. Le proviseur et le recteur réclamaient la destitution de M. Bersot : le proviseur et le recteur furent mis à la retraite. M. Bersot fut lui-même obligé de demander un congé ; peu de temps après, il

(1) *Liberté de penser.*

(2) Ne dirait-on pas qu'elles ne sauraient trouver d'autres maris, et que les établissements chrétiens n'existent pas ou ne produisent que des célibataires ?

(3) J'ai dans ce *quoique* une médiocre confiance. M. E. Bersot ne se soucierait peut-être pas de faire des libres-penseurs féminins, mais alors il est en contradiction avec les promoteurs de l'idée, et il prend des moyens absolument contraires à son but.

(4) Mineure sous-entendue : or, l'Université seule peut former des esprits justes, tandis que les clercs et les cléricaux ne forment que des esprits faux. Et cependant *Nemo dat quod non habet.*

(5) Décidément, pour M. Bersot, nous habitons un autre monde que lui. Eh bien ! oui.

(6) Voilà le petit bout d'oreille qui passe. Il n'y a donc point d'idées communes entre le monde universitaire et le monde catholique.

(7) *Journal des Débats*, 24 novembre 1867.

était nommé à la Faculté de Dijon (1). Un autre professeur de l'Université appuie la thèse de M. Bersot, dans *le Siècle*, en l'accentuant un peu plus énergiquement; enfin M. Louis Jourdan dit avec franchise toute la pensée de la croisade de M. Duruy, qui descend de Jean Macé, qui descend de l'abbé Châtel, qui descend du P. Enfantin : « Instruire des femmes pour « qu'elles instruisent les jeunes filles et former des *libres-pen-* « *seuses* ». Le Jourdan qui ne connaît pas même les difficultés de la langue, veut que M. Duruy « crée au plus tôt une école « normale supérieure de *professeuses* (2) ! »

Jusqu'où l'on est allé dans ces entreprises coupables, jusqu'à quelle profondeur on est entré dans cette boue, il me serait impossible de le dire en quelques lignes. Je renvoie le lecteur à l'excellent ouvrage de M. A. de Saint-Albin. Il est bon de savoir ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui se prépare dans les ateliers de la Révolution. On trouvera, dans ce livre, l'explication de nos maux présents et celle des redoutables orages qui se préparent. M. A. de Saint-Albin a bien mérité de l'Eglise en faisant connaître le plus infernal de ses ennemis. Les *Libres-penseuses* sont le complément indispensable de son grand ouvrage sur les *Francs-maçons* et *les Sociétés secrètes*, qui a reçu la plus haute récompense que pût ambitionner son auteur : un bref du Souverain-Pontife et l'approbation de plusieurs évêques.

L. ALLEMAND.

CHRONIQUE.

La dernière circulaire de M. Jules Simon. — Le 24 avril 1871, M. Jules Simon, par la grâce de M. Thiers et la miséricorde de la majorité, ministre et pontife de la libre-pensée au département de l'Instruction publique, a lancé dans le monde universitaire une circulaire mémorable, avec toute la solennité de ses habitudes prédicantes. Tous les béats des opinions honnêtes et modérées en sont édifiés profondément, depuis le républicain rose jusqu'au légitimiste grisâtre. A les entendre, M. Jules Simon tourne au petit saint. Il faut le reconnaître, ses anciens collègues en démagogie universitaire ne le trouvent plus à leur goût, et diraient volontiers qu'il tourne à

(1) Remarquons, en passant, dans combien de résidences un seul professeur de philosophie peut promener ses principes et combien de générations diverses en sont imbues.

(2) *Le Siècle*, 20 novembre 1867.

l'aigre. C'est déjà quelque chose que leur désapprobation, mais ce n'est pas tout. Leur colère et leur rage, récompense où aspire quiconque veut et connaît le véritable bien, est loin encore de tenter M. Jules Simon.

Dans les intentions du Grand-Maître, sa circulaire n'est rien moins que la charte du peuple agrégé, la loi de la nation choisie par le père de la Révolution ; loi fondamentale et sacrée, qu'il promulgue pendant le passage de la mer Rouge. Quelques petits maîtres en *qui quæ quod*, chargés piteusement des péchés de l'Israël universitaire, s'en iront au désert expier le tort d'avoir suivi de trop près les errements de leur hiérophante en philosophie transcendentale. Les gros bonnets resteront sur les têtes des hauts docteurs, dont les rares cheveux ne se hérisseront pas d'épouvante.

Le ministre vient « de prononcer la peine de la suspension contre trois professeurs de l'Université, et d'imposer à quelques autres, par mesure disciplinaire, des changements de résidence désavantageux ». C'est le sort qui attend les coupables. Les uns élèveront la jeunesse après leur temps de suspension, les autres continueront de l'élever, mais autre part. Mais aussi, quel est leur crime, et le crime de ceux auxquels ils servent d'exemple?

Ils ont « oublié la réserve imposée par la nature de leurs fonctions à tous les membres de l'Université » ; M. Simon aussi, ne lui en déplaise. Ils « ne se sont pas interdit les controverses passionnées et ardentes » ;M. Simon non plus. Ils ont « transformé leur chaire en tribune et fourni aux enfants des arguments contre la foi politique et religieuse de leurs pères », ou bien on peut « opposer la modération de leur enseignement à la violence de leurs articles et de leurs discours », ce qui avilit leur autorité. Ils ont oublié « qu'ils ne doivent écrire que dans les journaux qui se respectent ; qu'en vain garderaient-ils une exacte mesure dans leurs propres articles, s'il se commet des excès à côté d'eux » ; qu'ils « ne doivent collaborer qu'en bonne compagnie » ; que si le journalisme devient pour eux un métier, leur carrière universitaire est perdue,... parce qu'il y a incompatibilité entre le rôle de chef de parti et celui d'universitaire » ; que « ce qui fait le mérite et l'éclat du journaliste est précisément ce qui compromet le professeur ». Y a-t-il un de ces reproches que M. Simon ne puisse s'appliquer à lui-même? Il est saisi d'horreur en voyant des universitaires se prononcer pour la Commune contre le suffrage universel d'à présent, comme si lui-même ne s'était pas insurgé contre le suffrage aussi universel que plébiscitaire du régime déchu.

Prédication de converti, dira-t-on, et ce sont les meilleures. Le ministre de l'Instruction publique, instruit par l'expérience, revient de ses erreurs ; la pratique des affaires lui a éclairci la vue ; il n'est rien de tel que l'exercice du pouvoir. Très-bien ; mais s'il faut que tout universitaire fourvoyé devienne ministre pour que l'ordre rentre dans son esprit, nous en avons pour longtemps des révoltes et des fantaisies révolutionnaires de ces messieurs. D'ailleurs, ce

n'est pas ainsi que l'entend Alexandre Simon, roi de la Macédoine universitaire. Où voit-on son *mea culpa ?* Disciple des Aristotes de l'impiété et conquérant réussi de l'athéisme grec et civilisé, il monte sur ses grands chevaux contre les pauvres diables qui travaillent au grand œuvre, dans les rangs infimes, selon leurs pauvres moyens.

C'est fait pour rendre vaine sa morale ; et sa mercuriale *bien sentie* provoque le sourire, quand il la termine en annonçant qu'il « n'aura pas la conscience en repos, tant qu'il ne verra pas l'Université uniquement occupée de préparer pour notre pays une génération qui sache souffrir et obéir », et que « nous devons à la patrie... de relever les esprits et les cœurs par une éducation sensée et virile ». Ce n'est point œuvre universitaire, et il en sera ainsi tant qu'une décence vulgaire, qui ne repousse que les débraillés, sera la règle des mœurs ; tant que la règle de la foi religieuse, politique et sociale consistera à déterminer le point où s'arrête l'impiété mettable et le jacobinisme sortable.

L'intention du ministre a été bonne, mais il est incompétent, — et il est inconséquent. Sans brûler ce qu'il adore, il croit rendre l'Université et la Révolution supportables, en leur imposant de la tenue. Il aura beau faire, sa chère Université ne sera jamais que la Bohême de l'éducation, toute de pauvretés intellectuelles et morales sous un clinquant d'érudition, quelquefois même sous l'or mal placé et mal employé d'un vrai talent.

M. Simon est bien forcé de reconnaître que son pouvoir s'arrête à la tenue extérieure, à l'attitude en public du professeur. Avant de prescrire ses règles, il se sent dans l'obligation de protester de son incompétence sur le for intérieur : « non que je sois capable, dit-il, d'oublier les droits inhérents à la qualité de citoyen et de porter la moindre atteinte à la liberté des convictions politiques ou religieuses de nos collaborateurs ». S'il leur impose des devoirs en dehors de l'exercice de leurs fonctions, c'est qu'on ne saurait soutenir « qu'un prêtre peut mener une vie dissipée hors de l'Église, un magistrat hors du tribunal ».

L'Université étant ce qu'elle est, un des sanctuaires de la libre-pensée, la comparaison, surtout avec le prêtre, cloche terriblement. Conçoit-on un prêtre, un évêque, je ne dis pas catholique — la supposition serait trop odieuse et trop invraisemblable — mais schismatique, grec, anglican ou gallican, tenant à l'extérieur, dans ses écrits et ses discours publics, une attitude irrépréhensible envers les croyances et les lois de sa secte, pour s'en dédommager dans ses conversations et ses correspondances confidentielles ? Un culte, même erroné, pourrait-il souffrir des ministres pareils ? Eh bien ! c'est dans de telles conditions que M. J. Simon prétend élever l'enseignement à la hauteur d'un « sacerdoce ». Pauvre sacerdoce, sans foi ni loi intérieure, tout à fait indigne

qu'on lui confie, je ne dis pas seulement l'éducation des âmes, mais encore la culture intellectuelle des esprits.

A. de LANSADE.

Une autre circulaire du même. — Nous sommes complètement de l'avis de notre spirituel collaborateur, M. de Lansade : il y a de bonnes intentions dans la circulaire ministérielle du 24 avril ; il y en a assez du moins pour que l'honnête « bourgeois » puisse s'y laisser prendre et se déclarer satisfait ; mais, quand on connaît M. Jules Simon, peut-on croire à la sincérité de ses bonnes intentions? N'est-ce pas ce même J. Simon qui, quinze jours auparavant, dans une sorte de circulaire secrète, montrait le désir ou plutôt la résolution d'escamoter les droits de l'enseignement libre au profit de l'Université et de la libre-pensée ; qui se ménageait des influences jusque dans les rangs tout voisins de la Commune, alors que *le Temps* (de Paris), journal franc-maçon et agent de toutes les ligues de revendication et de conciliation qui travaillaient à préparer le terrain à la Commune, annonçait avec emphase que M. Jules Simon venait de nommer le fils de son rédacteur protestant, M. *Schérer*, professeur de rhétorique au lycée de Bourges ? Est-ce dans l'espace de cette quinzaine que le ministre libre-penseur aurait trouvé son chemin de Damas ? Peut-on croire à la conversion d'un sophiste ?

La liberté de 1850 ne nous suffit plus. — Dans les premiers jours de ce mois, une feuille orléanaise a bien voulu nous apprendre que Mgr Dupanloup venait de « former *lui-même* une commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question de la liberté d'enseignement et de formuler ses résolutions en projets de loi ». Le même journal nous révèle de plus quels sont les membres de l'Assemblée que l'évêque organisateur a « appelés dans cette commission ». Il y a là des noms trop peu connus encore dans le monde politique pour que nous puissions en préjuger la signification ; mais nous voyons aussi figurer dans cette liste des catholiques universitaires qui sont loin de nous offrir les garanties nécessaires, et nous sommes tentés de leur dire, en un langage dont l'autorité ne saurait être méconnue par des professeurs et des lettrés comme eux :

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget.

Le *Journal du Loiret* ajoute : « Un projet de loi, émané de cette commission a déjà été déposé par M. Wallon pour le rétablissement des garanties que la loi de 1850 avait édictées en faveur du professorat et que l'empire a supprimées ». Que veut-on dire avec ces « garanties au professorat » ? C'est aux familles, c'est à la liberté qu'il faut donner des garanties. La commission extra-parlementaire aurait-elle la prétention de satisfaire ceux qui réclament

la liberté d'enseignement, en remettant en vigueur *toute* la loi de 1850 ? Ce *tout* était peu de chose ; et, d'ailleurs, la situation réclame aujourd'hui des remèdes plus énergiques, des mesures plus radicales.

Fondons des Universités libres. — Le seul remède énergique, ou du moins l'une des mesures les plus efficaces qui pourraient être prises, est la fondation d'Universités libres. Partout on le comprend, excepté peut-être dans certains cénacles parlementaires. Pour la France, nous en avons la preuve dans les adhésions que cette idée recueille de la part de presque tous nos correspondants ; et, quant à l'étranger, une feuille allemande bien informée (l'*Allgemeine Zeitung*) nous apprend qu'une nouvelle conférence des évêques allemands va se réunir prochainement à Fulda. Voici deux des questions qui y seraient traitées : 1° Mesures à prendre contre les prêtres et les laïcs qui persistent dans leur opposition au dogme de l'infaillibilité ; — 2° *Fondation de l'Université catholique* projetée depuis si longtemps.

Entre la Révolution et l'Eglise.—La *Revue de Dublin*, un des organes catholiques les plus autorisés de l'Angleterre, publie, sous le titre *Paris et la France*, une étude très-détaillée de notre situation politique. L'auteur de cette étude se demande d'abord avec étonnement comment il se fait que Paris ait déployé, contre ses ennemis de l'intérieur, un courage qu'il n'a pas montré contre l'ennemi public. « C'est, dit-il avec beaucoup de raison, que la guerre civile est l'œuvre propre de la Révolution, assez indifférente aux luttes patriotiques, mais non pas aux luttes sociales. Les sociétés secrètes avaient préparé depuis longtemps, à Paris, en Italie, en Espagne, le grand combat qui éclate aujourd'hui entre la Révolution et la société, ou plutôt entre la Révolution et l'Eglise ; car c'est à Dieu que la Révolution s'attaque, plus encore qu'aux états et aux souverains ».

Le rédacteur en chef,
L. ALLEMAND.

Nîmes. Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, 1